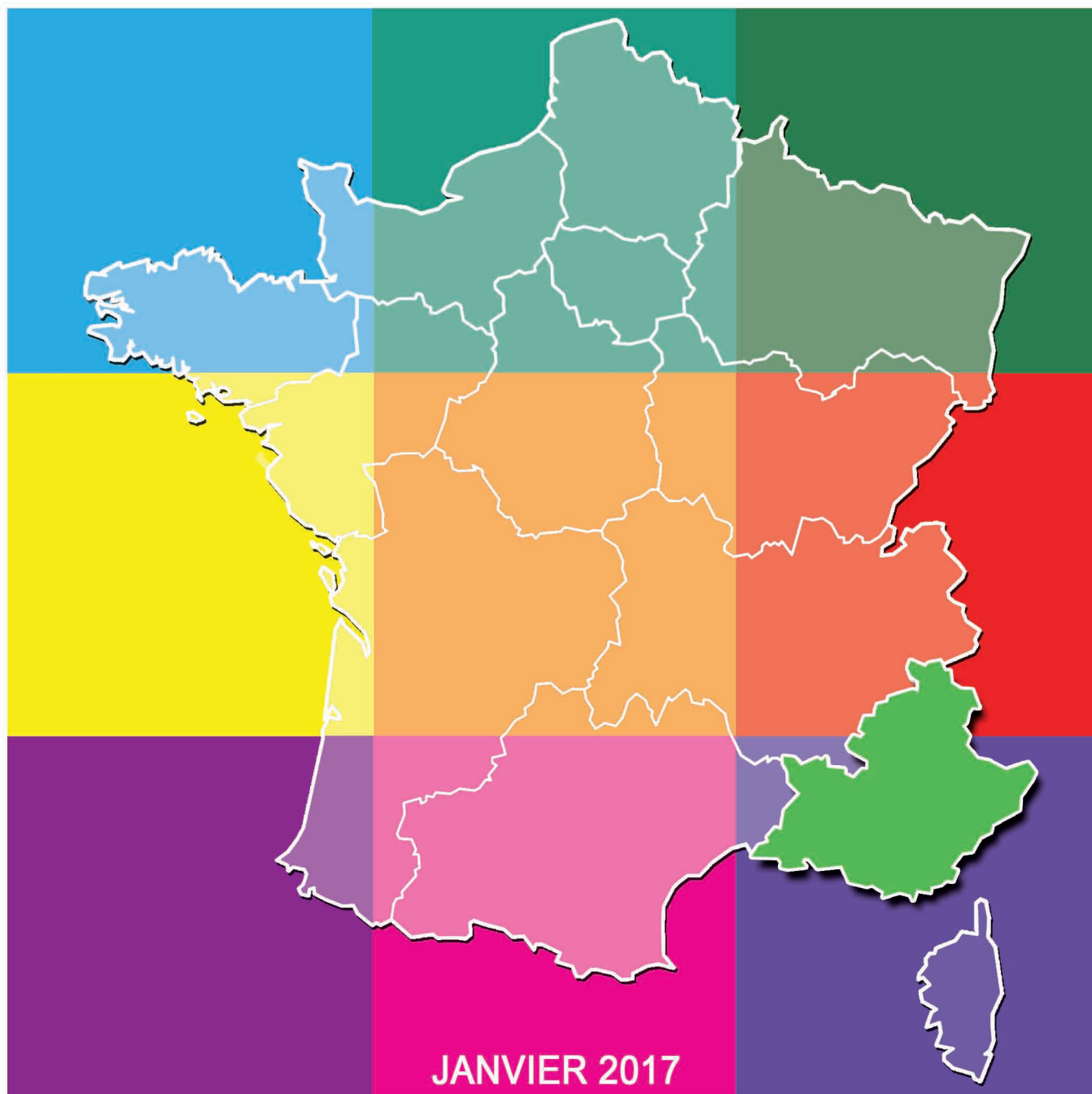


# STRATER

## Focus Post-Bac Provence-Alpes-Côte d'Azur



Service de la coordination des stratégies  
de l'enseignement supérieur et de la recherche

Département des investissements d'avenir  
et des diagnostics territoriaux

**Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**  
1 rue Descartes  
75231 Paris cedex 05

## NOTE LIMINAIRE

### ► Introduction

Ce document s'inscrit dans la démarche de caractérisation d'un territoire mise en place par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dont les éléments de diagnostic présentent, sous l'angle d'une vision globale de site, un état des lieux de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Il constitue un focus sur les formations post-baccalauréat à l'échelle régionale ou académique selon le site.

Il fait l'objet d'une concertation avec les services des rectorats, qui peuvent le compléter par l'apport de données et d'éléments d'analyse sur les constats et les politiques académiques.

### ► Territoires considérés

Cette analyse porte sur les régions métropolitaines reconfigurées en 2016 et les académies qui les composent.

Régions comprenant une seule académie	Régions comprenant deux ou trois académies
<ul style="list-style-type: none"><li>• Bretagne (Rennes)</li><li>• Centre-Val de Loire (Orléans-Tours)</li><li>• Corse</li><li>• Pays de la Loire (Nantes)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Auvergne Rhône-Alpes (Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon)</li><li>• Bourgogne-Franche-Comté (Besançon, Dijon)</li><li>• Grand Est (Nancy-Metz, Reims, Strasbourg)</li><li>• Ile-de-France (Créteil, Paris, Versailles)</li><li>• Hauts-de-France (Amiens, Lille)</li><li>• Normandie (Caen, Rouen)</li><li>• Nouvelle Aquitaine (Bordeaux, Limoges, Poitiers)</li><li>• Occitanie (Montpellier, Toulouse)</li><li>• Provence-Alpes-Côte d'Azur (Aix-Marseille, Nice)</li></ul>

Les éléments fournis permettent des comparaisons entre les territoires qui ne constituent pas une finalité en soi et ont pour seul objet de permettre aux acteurs d'en disposer et de les analyser au vu de leur contexte propre.

Les données sont comparées avec celles de la France métropolitaine, hors collectivités d'Outre-Mer.

Les informations concernant les collectivités d'outre-mer font l'objet d'un traitement spécifique.



# SOMMAIRE

<b>A. LES FORMATIONS POST-BACCALAUREAT EN REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR.....</b>	<b>7</b>
1. Le baccalauréat .....	8
2. Les néo-bacheliers.....	11
3. Les effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur.....	15
4. Les diplômés post-baccalauréat .....	19
5. L'insertion professionnelle .....	21
6. La formation tout au long de la vie .....	22
<b>B. LES FORMATIONS POST-BACCALAUREAT DANS L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE.....</b>	<b>23</b>
1. Le baccalauréat .....	24
2. Les néo-bacheliers.....	28
3. Les effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur.....	35
4. Les diplômés post-baccalauréat .....	39
5. L'insertion professionnelle .....	42
6. La formation tout au long de la vie .....	43
<b>C. LES FORMATIONS POST-BACCALAUREAT DANS L'ACADEMIE DE NICE....</b>	<b>45</b>
1. Le baccalauréat .....	46
2. Les néo-bacheliers.....	50
3. Les effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur.....	57
4. Les diplômés post-baccalauréat .....	61
5. L'insertion professionnelle .....	64
6. La formation tout au long de la vie .....	65
<b>D. ANNEXES .....</b>	<b>67</b>
Lexique.....	67
Sigles.....	71



## A. LES FORMATIONS POST-BACCALAUREAT EN REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) est composée de deux académies, Aix-Marseille et Nice et de six départements : Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône, Vaucluse (Aix-Marseille) ; Alpes-Maritimes et Var (Nice).

Elle représente 7,5% des bacheliers de France métropolitaine (soit 44 941 admis) dont 60% sont dans l'académie d'Aix-Marseille.

Le taux de réussite au baccalauréat (86,8%) est légèrement inférieur à la moyenne nationale (88,1%). Si l'académie de Nice est proche du taux de réussite national, l'académie d'Aix-Marseille a un taux inférieur de 2,3 points à la moyenne nationale.

En PACA, le taux d'inscription des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur tous bacs confondus (71,0%) est légèrement inférieur à celui de la France métropolitaine (72,2%). Cette différence est plus accentuée dans l'académie d'Aix-Marseille (70,9%) que dans celle de Nice (71,2%).

La région connaît un déficit global d'attractivité d'environ 1 050 néo-bacheliers, solde négatif essentiellement pour l'académie de Nice. En effet, 16% des néo-bacheliers ayant obtenu leur baccalauréat en région PACA quittent la région et s'inscrivent notamment dans une université des régions Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes et Île-de-France. Les universités de la région accueillent 11% de néo-bacheliers provenant d'autres régions, principalement des régions limitrophes Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes et du Grand Ouest.

Au niveau inter-académique, le flux des sortants se fait principalement dans le sens Nice-Marseille.

La région rassemble 7% des étudiants de France métropolitaine en CPGE. Ce poids est le même pour les étudiants inscrits en IUT et en STS.

Le taux de réussite au BTS est comparable à la moyenne nationale (74,1%, France 74,5%). Toutefois, la part des diplômés de BTS ayant poursuivi leurs études en formation continue (21,3%) est supérieure à la moyenne française (13,6%), alors que celle des diplômés ayant suivi leur formation par apprentissage est inférieure (10,1%, France 15,7%).

En 2015-2016, la région compte 5 000 apprentis dans l'enseignement supérieur de niveau II (bac+3) et III (bac+2). Ils représentent 70,6% des effectifs régionaux de l'enseignement supérieur, taux supérieur au niveau national (France 67,6%). On observe une proportion plus importante d'apprentis de niveau II et III dans l'académie d'Aix-Marseille (72,4%) que dans l'académie de Nice (66,6%) et supérieure de près de 5 points à la moyenne nationale (France 67,6%).

Selon les éléments de l'enquête CEREQ de Juin 2016 sur la mobilité interrégionale de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur court (filières technologiques et professionnelles), PACA est une région qui conserve ses étudiants en cours d'études et qui, par la suite, attire de jeunes diplômés. Cette attractivité pour l'insertion des jeunes diplômés au cours des trois ans suivant leur sortie de formation initiale (+9% des effectifs de diplômés du supérieur court de PACA) est essentiellement portée par le dynamisme des grandes aires urbaines de Marseille et de Nice en terme d'emploi.

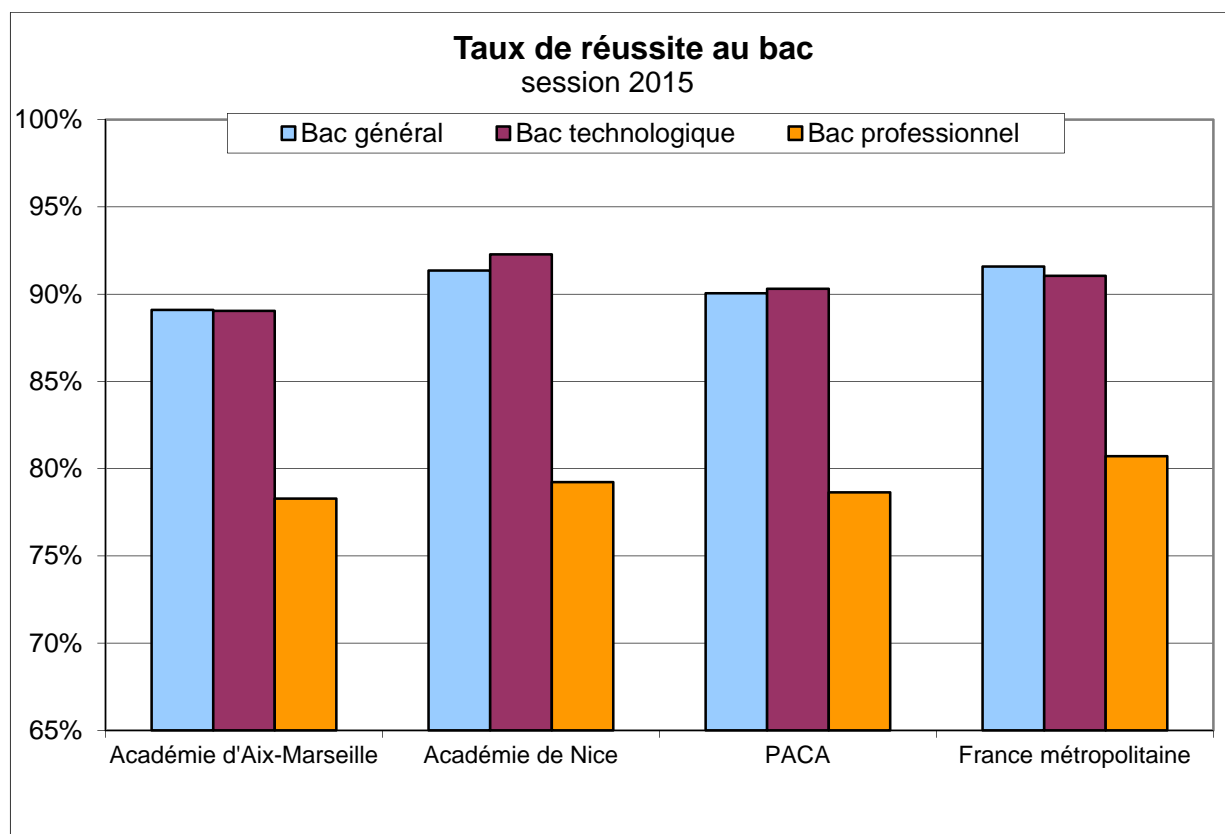
## 1. LE BACCALAUREAT

### ► Les effectifs et le taux de réussite par type de baccalauréat

Tableau 1 – Région PACA : le nombre de candidats présents et admis et le taux de réussite par type de bac, session 2015 (source DEPP)

	Bac général			Bac technologique			Bac professionnel			Total		
	Présents	Admis	Taux de réussite	Présents	Admis	Taux de réussite	Présents	Admis	Taux de réussite	Présents	Admis	Taux de réussite
Académie d'Aix-Marseille	15 183	13 528	89,1%	6 370	5 672	89,0%	9 486	7 426	78,3%	31 039	26 626	85,8%
Académie de Nice	11 028	10 074	91,3%	4 056	3 743	92,3%	5 677	4 498	79,2%	20 761	18 315	88,2%
PACA	26 211	23 602	90,0%	10 426	9 415	90,3%	15 163	11 924	78,6%	51 800	44 941	86,8%
France métropolitaine	334 293	306 144	91,6%	130 751	119 047	91,0%	209 424	169 031	80,7%	674 468	594 222	88,1%

Graphique 1 – Région PACA : le taux de réussite selon le type de bac, session 2015 (source DEPP)



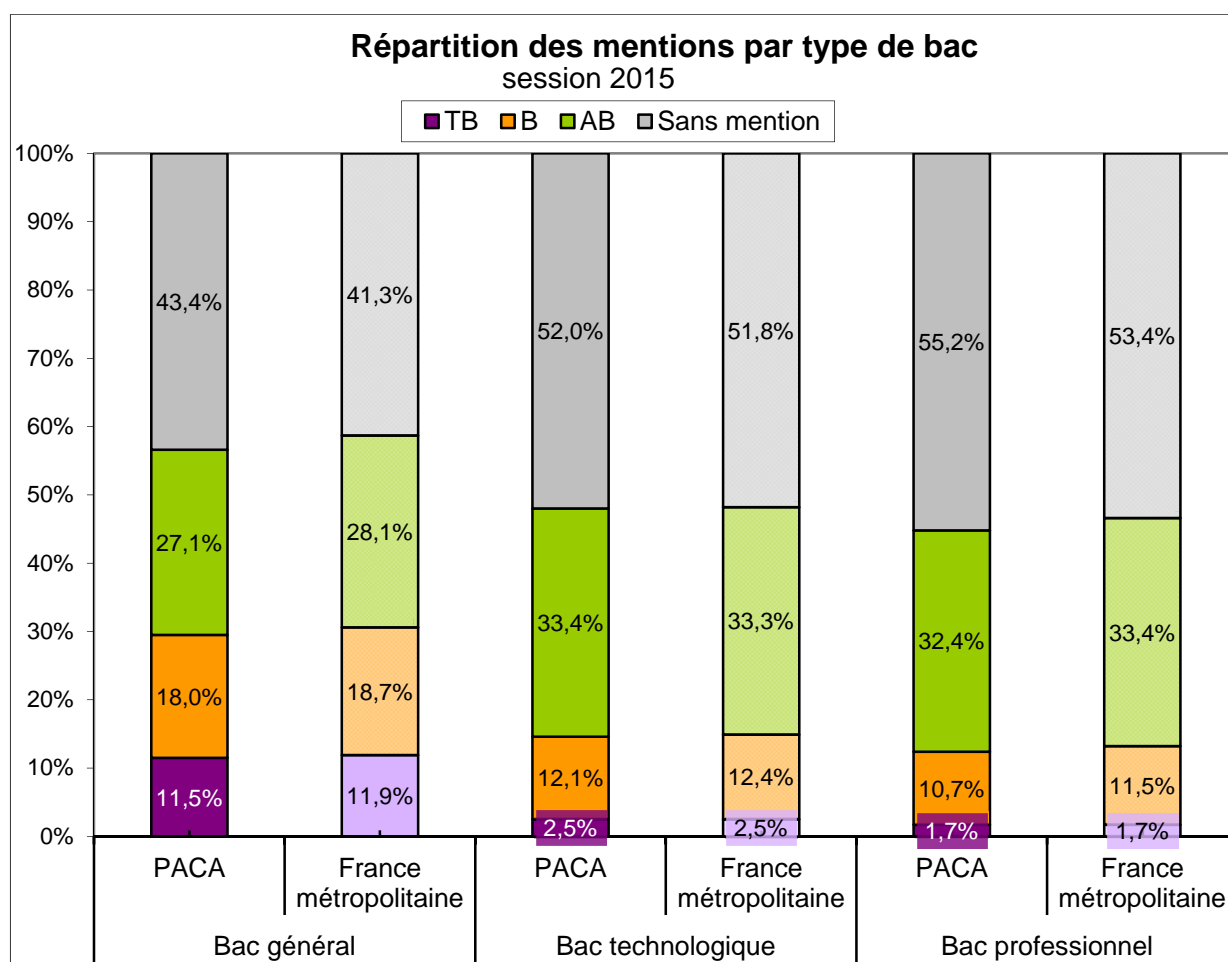


## ► Les bacheliers avec mention

Tableau 2 – Région PACA : les effectifs de bacheliers avec mention et la part des mentions par type de bac, session 2015 (source DEPP)

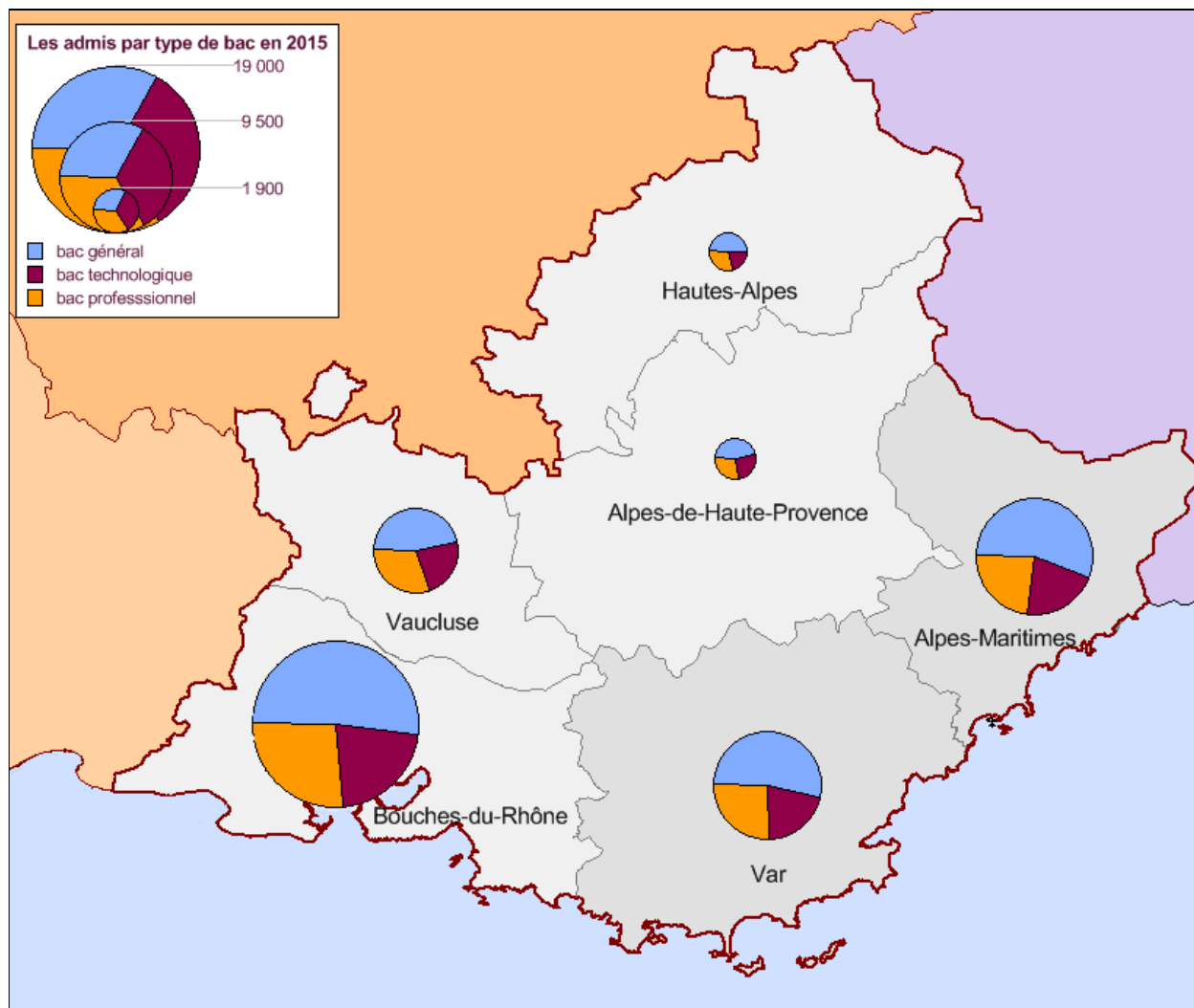
	Bac général		Bac technologique		Bac professionnel		Total	
	Effectifs	Part des mentions	Effectifs	Part des mentions	Effectifs	Part des mentions	Effectifs	Part des mentions
Académie d'Aix-Marseille	7 431	54,9%	2 579	45,5%	3 227	43,5%	13 237	49,7%
Académie de Nice	5 938	58,9%	1 938	51,8%	2 112	47,0%	9 988	54,5%
PACA	13 369	56,6%	4 517	48,0%	5 339	44,8%	23 225	51,7%
France métropolitaine	179 516	58,6%	57 513	48,3%	78 828	46,6%	315 857	53,2%

Graphique 2 – Région PACA : la répartition des mentions par type de bac, session 2015 (source DEPP)



## ► Les bacheliers par département

Carte 1 – Région PACA : la répartition des bacheliers selon le type de bac par département en 2015 (source DEPP)



NB : Le détail des effectifs est disponible dans le tableau 1 des volets académiques.

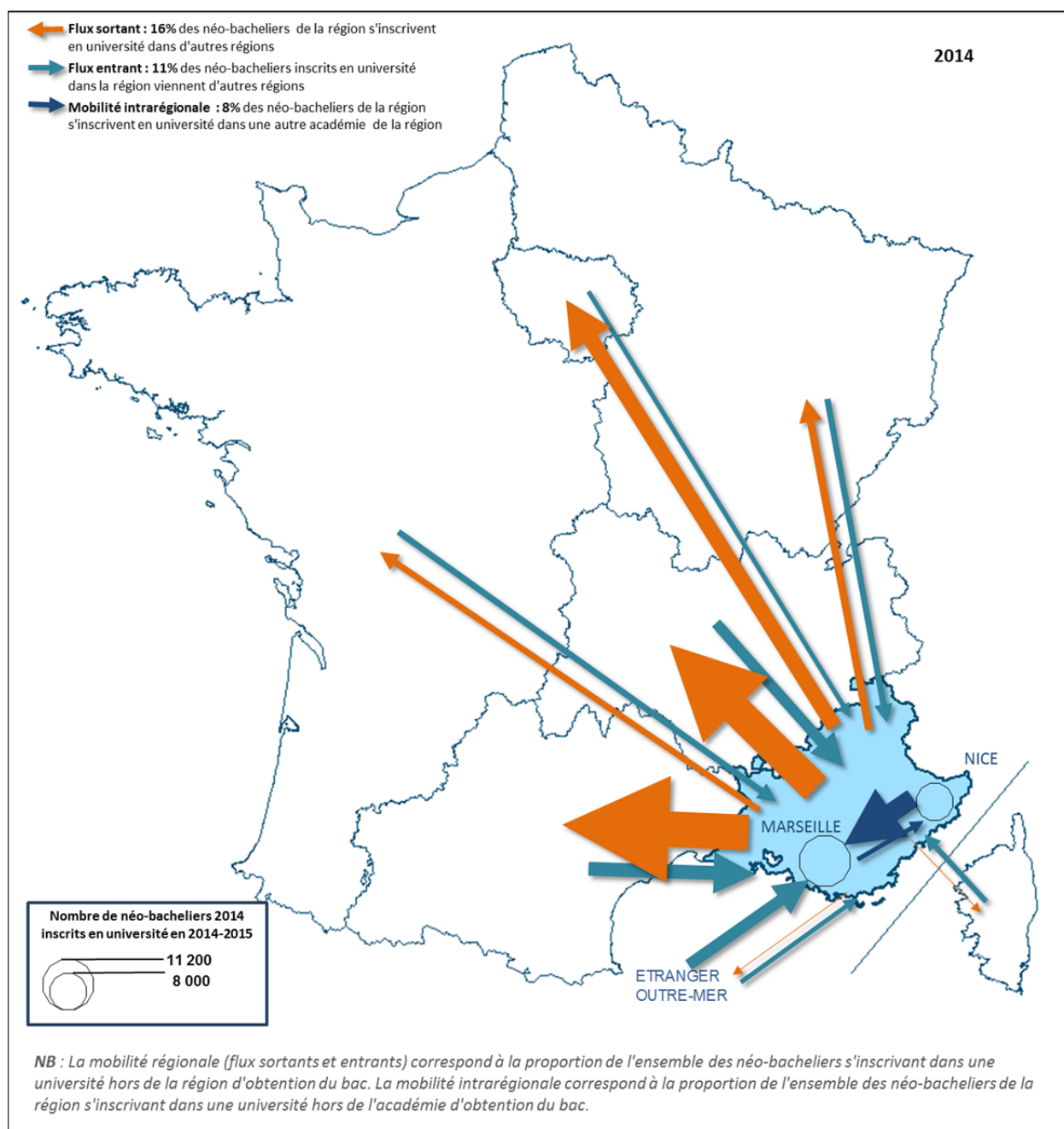
## 2. LES NEO-BACHELIERS

### ► L'attractivité géographique

Tableau 3 – Région PACA : la provenance des néo-bacheliers (session 2014) inscrits en université ou établissements assimilés de la région en 2014-2015 et la destination des néo-bacheliers de la région (session 2014) inscrits en université ou établissements assimilés en 2014-2015 (source SIES)

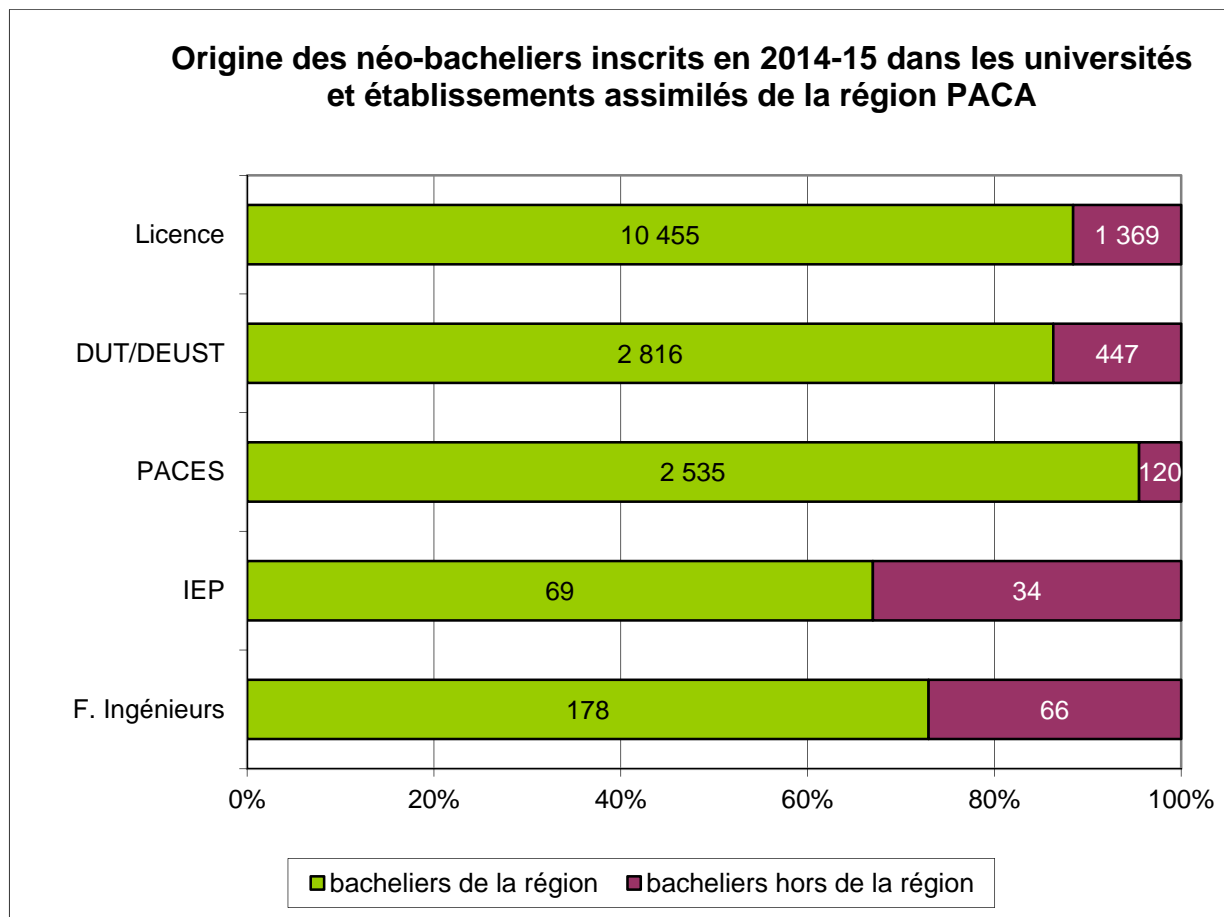
Provenance/Destination	Effectifs des néo-bacheliers inscrits dans les universités de PACA selon leur région d'obtention du bac	Effectifs des néo-bacheliers ayant obtenu le bac en PACA selon la région de leur université d'inscription
Occitanie	453	1 150
Auvergne-Rhône-Alpes	340	956
Île-de-France	137	498
Nord-Est	197	251
Ouest	206	209
Corse	165	14
Outre-Mer	156	9
Étranger	382	0
Sous-total Entrants	2 036	
Sous-total Sortants		3 087
PACA	16 066	16 066
Total néo-bacheliers	18 102	19 153

Carte 2 – Région PACA : les flux entrants et sortants des néo-bacheliers inscrits dans les universités et établissements assimilés en 2014-2015 (source SIES)



La taille des flèches est proportionnelle aux flux étudiants sortants et entrants (pour la définition des flux, se reporter au lexique en fin de document).

Graphique 3 – Région PACA : la répartition pour les principales filières de formation des néo-bacheliers inscrits en 2014-2015 dans les universités et établissements assimilés de la région, en fonction de la région d'obtention du bac (source SIES)



► **La poursuite d'études des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur**

Tableau 4 – Région PACA : le taux d'inscription des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur en 2014 par filières de formation regroupées (source SIES)

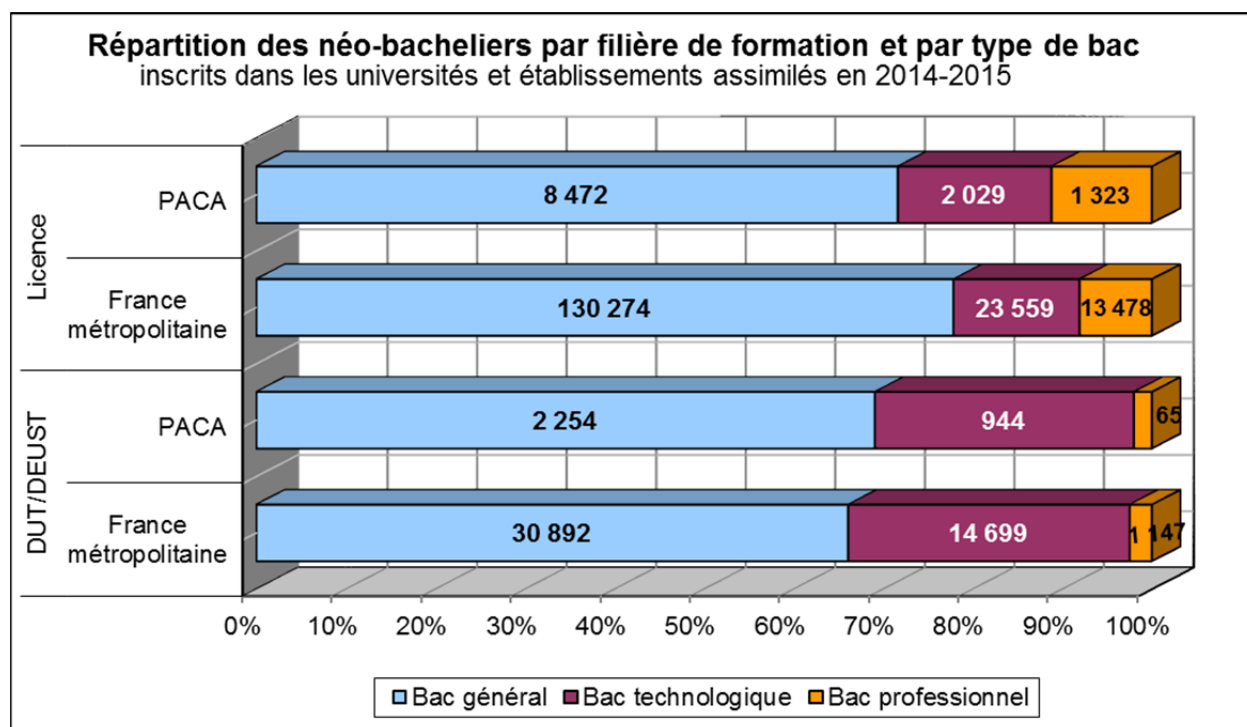
	Taux global	Université (y compris IUT)	IUT	CPGE	STS	Autres formations
Bac général	89,4%	62,2%	10,0%	13,4%	8,2%	5,7%
Bac professionnel	37,2%	11,7%	0,5%	0,0%	25,4%	0,1%
Bac technologique	70,9%	33,6%	10,1%	1,8%	33,2%	2,2%
Ensemble des bacs Région PACA	71,0%	42,1%	7,4%	7,2%	18,2%	3,4%
Ensemble des bacs France métropolitaine	72,2%	40,5%	7,5%	6,4%	19,5%	5,2%

## ► La répartition des néo-bacheliers par filière universitaire

Tableau 5 – Région PACA : les effectifs par filière de formation et par type de bac des néo-bacheliers inscrits en 2014-2015 dans les universités et établissements assimilés de la région (source SIES)

		Licence	DUT/DEUST	PACES	Autres	Total
Bac général	PACA	8 472	2 254	2 391	347	13 464
	France métropolitaine	130 274	30 892	32 466	5 502	199 134
Bac technologique	PACA	2 029	944	193	11	3 177
	France métropolitaine	23 559	14 699	1 292	269	39 819
Bac professionnel	PACA	1 323	65	71	2	1 461
	France métropolitaine	13 478	1 147	308	70	15 003
Total	PACA	11 824	3 263	2 655	360	18 102
	France métropolitaine	167 311	46 738	34 066	5 841	253 956

Graphique 4 – Région PACA : la répartition par filière de formation et par type de bac des néo-bacheliers inscrits en 2014-2015 en licence et DUT/DEUST (source SIES)



### 3. LES EFFECTIFS D'INSCRITS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

#### ► Les CPGE et les formations préparant à un diplôme de niveau III

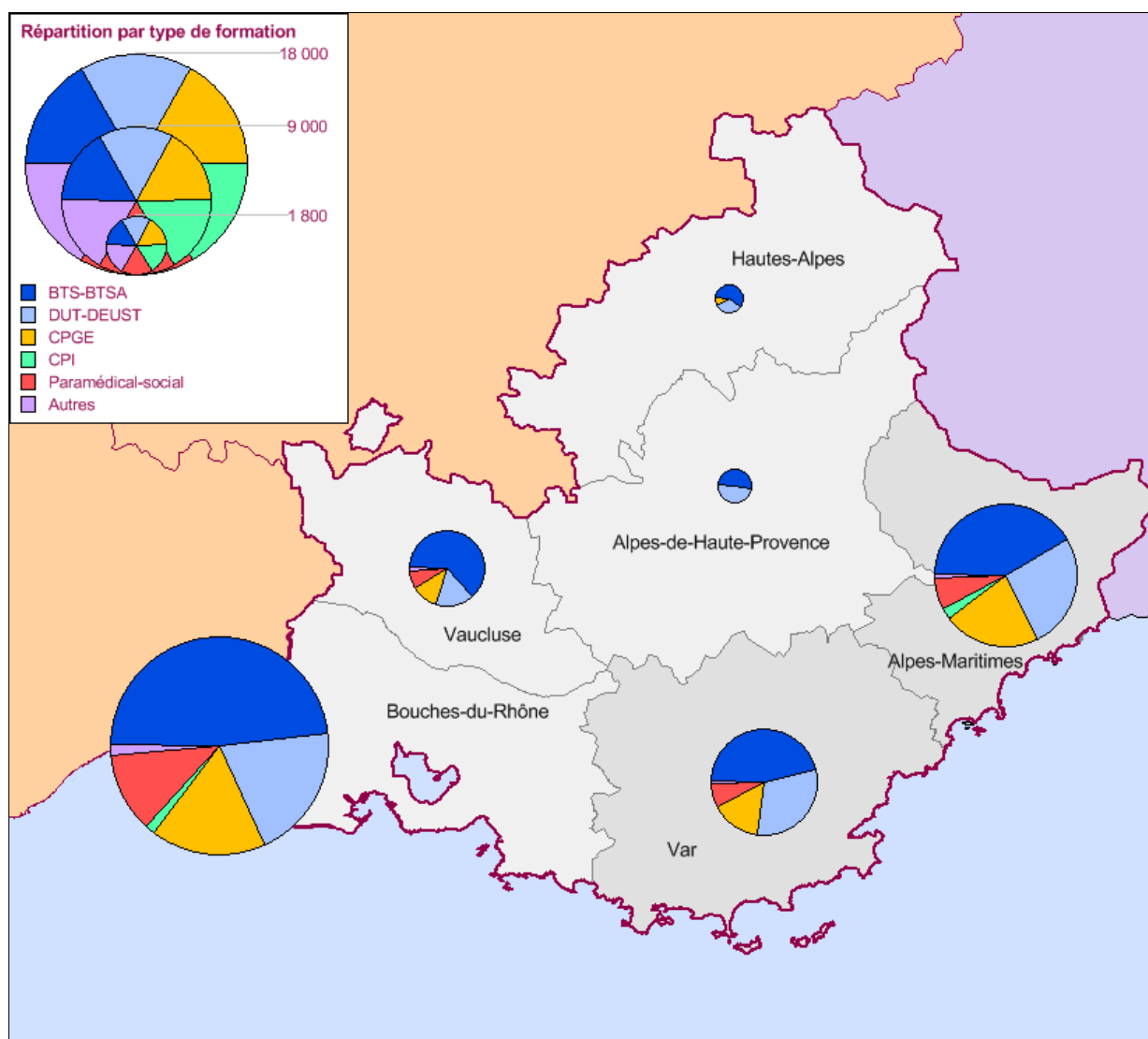
- *La répartition des effectifs étudiants par type de formation*

Tableau 6 – Région PACA : la répartition des effectifs selon la localisation de la formation et par type de formation (CPGE-CPI et formations préparant à un diplôme de niveau III) en 2014-2015 (sources DEPP, SIES)

	Département	BTS BTSA	DUT DEUST	CPGE	CPI	Paramédical Social	Autres (Arts...)	Total
Académie d'Aix-Marseille	Alpes-de-Haute-Provence	307	265	0	0	0	0	572
	Hautes-Alpes	236	119	43	0	0	0	398
	Bouches-du-Rhône	8 666	3 528	3 044	278	2 133	296	17 945
	Vaucluse	1 683	413	304	0	208	41	2 649
	<b>Total</b>	<b>10 892</b>	<b>4 325</b>	<b>3 391</b>	<b>278</b>	<b>2 341</b>	<b>337</b>	<b>21 564</b>
Académie de Nice	Alpes-Maritimes	3 463	2 116	1 787	199	597	87	8 249
	Var	2 315	1 493	736	0	373	50	4 967
	<b>Total</b>	<b>5 778</b>	<b>3 609</b>	<b>2 523</b>	<b>199</b>	<b>970</b>	<b>137</b>	<b>13 216</b>
<b>PACA</b>	<b>16 670</b>	<b>7 934</b>	<b>5 914</b>	<b>477</b>	<b>3 311</b>	<b>474</b>	<b>34 780</b>	
<b>France métropolitaine</b>	<b>236 061</b>	<b>117 565</b>	<b>82 515</b>	<b>10 787</b>	<b>40 010</b>	<b>6 626</b>	<b>493 564</b>	

En 2015-2016, l'offre de formation post-baccalauréat de la région comprend environ 110 CPGE, près de 90 mentions de licences générales et de 160 mentions de licences professionnelles, une trentaine de spécialités de DUT et environ 90 spécialités de BTS.

Carte 3 – Région PACA : la répartition des effectifs par département et par type de formation (CPGE-CPI et formations préparant à un diplôme de niveau III) en 2014-2015 (sources DEPP, SIES)



- **La répartition géographique**

Les formations post-bacs sont présentes sur une vingtaine de sites dont les principaux sont Marseille, Aix-en-Provence dans les Bouches-du-Rhône (42 538 étudiants) et Nice dans les Alpes-Maritimes (20 459 étudiants).

En 2014-2015, plus de 60% des effectifs régionaux en formations post-bac sont inscrits dans l'académie d'Aix-Marseille, dont 52% dans le seul département des Bouches-du-Rhône.

Cette répartition des effectifs régionaux - 60% (académie d'Aix-Marseille) et 40% (académie de Nice) - se retrouve en licence, licence professionnelle, BTS/BTSA, CPGE et CPI. Dans l'académie d'Aix-Marseille, elle atteint plus de 70% dans les formations paramédicales et sociales et écoles d'art, de commerce et autres.

La part des étudiants en IUT tend à s'équilibrer entre les deux académies (55% dans l'académie d'Aix-Marseille et 45% dans l'académie de Nice).



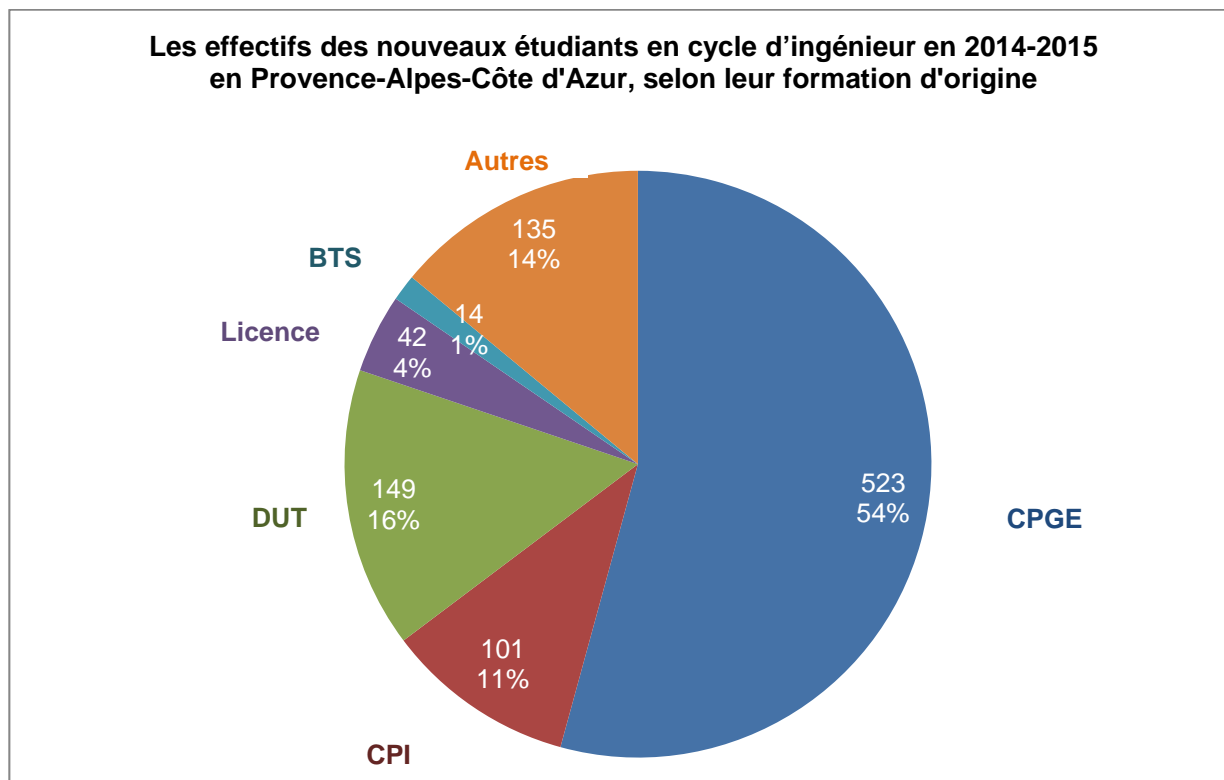
► Les effectifs par année de formation de bac+1 à bac+3

Tableau 7 – Région PACA : les effectifs d'inscrits en 2014-2015 dans l'enseignement supérieur, par type de formation et par année d'études et leur répartition (sources DEPP, SIES)

	Effectifs				Répartition	
	Bac+1	Bac+2	Bac+3	Total	PACA	France métropolitaine
Licence (hors LP)	22 612	10 195	9 961	42 768	41,4%	42,4%
Licence professionnelle	0	0	3 594	3 594	3,5%	3,5%
BTS - BTSA	9 106	7 564	0	16 670	16,1%	15,7%
DUT - DEUST	4 409	3 525	0	7 934	7,7%	7,8%
CPGE	3 062	2 852	0	5 914	5,7%	5,5%
Ingénieur	509	339	1 615	2 463	2,4%	4,5%
Santé	4 576	935	941	6 452	6,2%	5,7%
Paramédical - Social	3 894	3 553	3 698	11 145	10,8%	9,0%
Comptabilité - Commerce	1 063	1 161	1 883	4 107	4,0%	3,6%
Diplôme d'IEP	166	217	218	601	0,6%	0,7%
Arts	591	535	464	1 590	1,5%	1,3%
Autres	43	0	38	81	0,1%	0,4%
<b>Total</b>	<b>50 031</b>	<b>30 876</b>	<b>22 412</b>	<b>103 319</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

## ► Le recrutement en cycle d'ingénieurs

Graphique 5 – Région PACA : les caractéristiques des nouveaux étudiants en cycle d'ingénieur en 2014-2015 selon leur filière d'origine (source SIES)



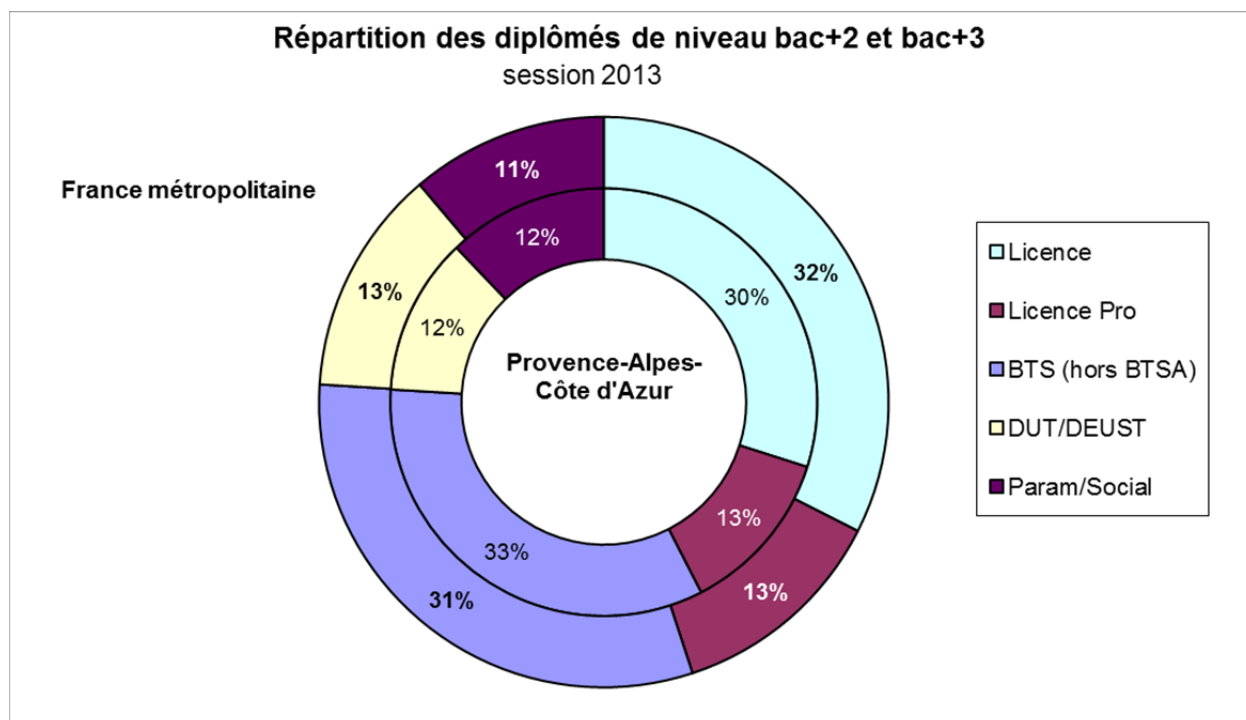
## 4. LES DIPLOMES POST-BACCALAUREAT

### ► Les diplômés dans les principales formations bac+2 et bac+3

Tableau 8 – Région PACA : le nombre de diplômés 2013 dans les principales formations bac+2 et bac+3 (sources DEPP, SIES)

	Licence	Licence professionnelle	BTS (hors BTSA)	DUT/DEUST	Param/Social
Académie d'Aix-Marseille	5 347	2 095	5 971	1 830	2 180
Académie de Nice	2 803	1 329	3 152	1 418	1 129
PACA	8 150	3 424	9 123	3 248	3 309
France métropolitaine	120 892	46 507	115 553	47 726	41 684

Graphique 6 – Région PACA : la répartition des diplômés 2013 de niveau bac+2 et bac+3 (sources DEPP, SIES)



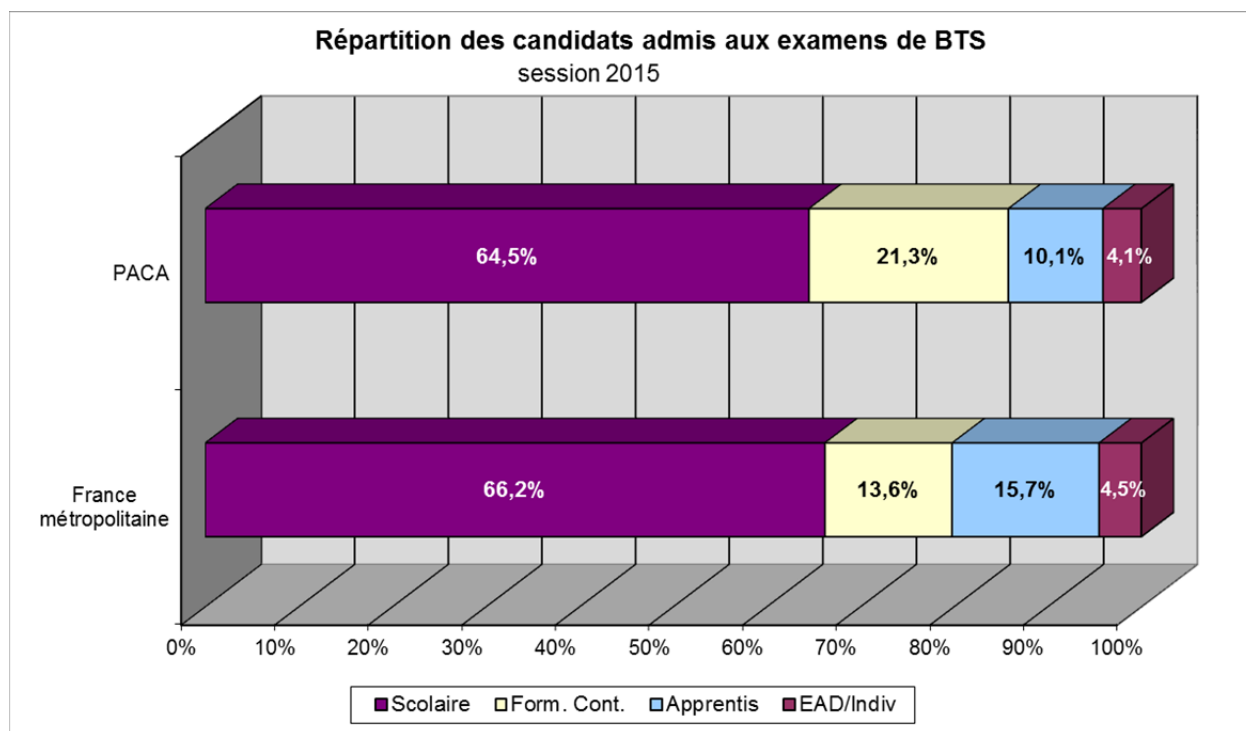
## ► Les BTS

- *Les diplômés selon le mode de formation*

Tableau 9 – Région PACA : les effectifs des candidats admis à l'examen de BTS selon le mode de formation, session 2015 (source DEPP)

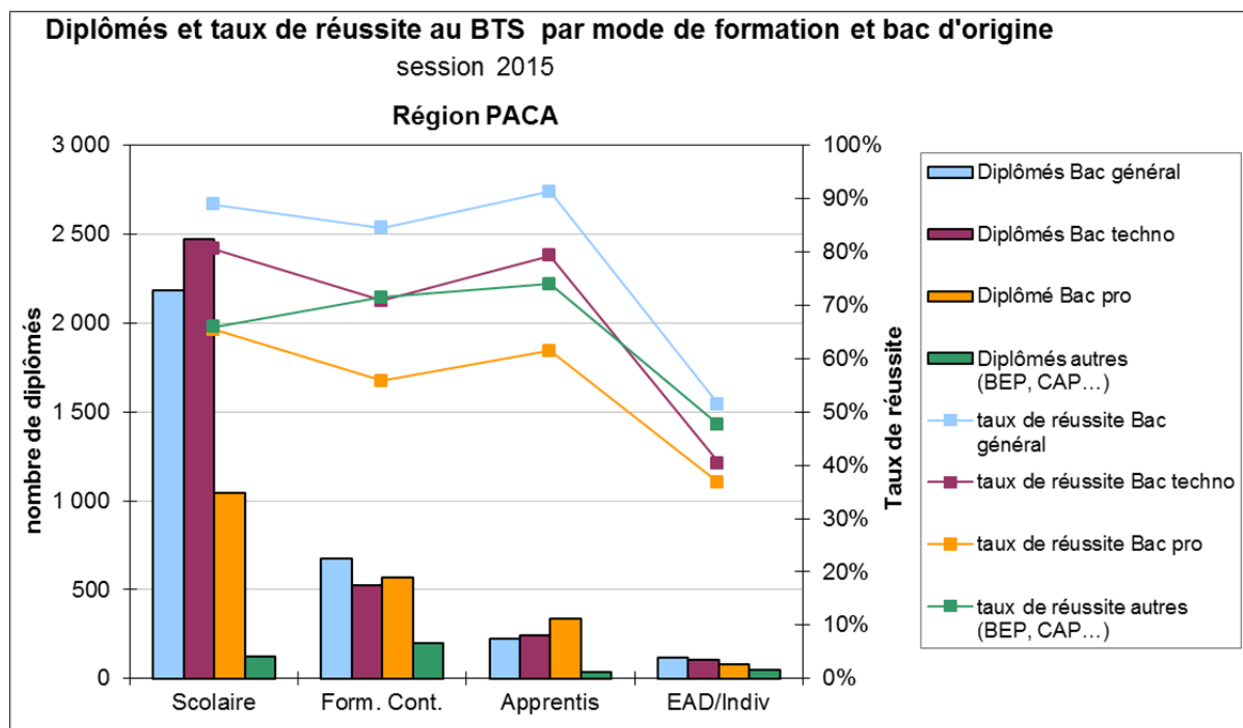
		Scolaire	Formation continue	Apprentis	EAD/indiv	Total admis	Taux de réussite
PACA	Effectif	6 008	1 987	941	383	9 319	74,1%
	Répartition	64,5%	21,3%	10,1%	4,1%	100,0%	
France métropolitaine	Effectif	85 825	17 671	20 306	5 857	129 659	74,5%
	Répartition	66,2%	13,6%	15,7%	4,5%	100,0%	

Graphique 7 – Région PACA : la répartition des candidats admis à l'examen de BTS selon le mode de formation, session 2015 (source DEPP)



- **Les taux de réussite (hors BTSA)**

Graphique 8 – Région PACA : le taux de réussite au BTS par mode de formation et selon le bac d'origine, session 2014 (Source DEPP)



Les diplômés de BTS titulaires d'un bac technologique sont les plus nombreux. En formation scolaire et en apprentissage, le taux de réussite des bacheliers généraux et celui des bacheliers technologiques sont proches, respectivement des 90% et des 80%. Les meilleurs taux de réussite sont obtenus par les titulaires de bac généraux qui préparent leur BTS en apprentissage (+90%).

## 5. L'INSERTION PROFESSIONNELLE

### ► Les diplômés de BTS et autres formations de niveau III

Tableau 10 – Région PACA : l'insertion professionnelle des diplômés 2014 de BTS et autres formations de niveau III (sources DEPP)

	Taux d'emploi à 7 mois	Temps plein	Emploi à durée indéterminée	Cadre, profession intermédiaire
Enquête Insertion dans la vie active des lycéens 2015	47,3%	80,5%	35,0%	21,7%
Enquête Insertion professionnelle des apprentis 2015	78,7%	91,9%	58,5%	27,6%

## 6. LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

### ► L'apprentissage dans l'enseignement supérieur

Tableau 11 – Région PACA : la répartition des apprentis 2015-2016 préparant un diplôme de niveau II ou III (source DEPP)

	Diplômes de niveau II			Diplômes de niveau III			Total niv II+III	Total apprentis du supérieur	% niv II+III des apprentis du supérieur
	Licence LMD	Licence pro	Autres dipl.	BTS/ BTSA	DUT	Autres dipl.			
Académie d'Aix-Marseille		346	432	2 028	265	426	3 497	4 831	72,4%
Académie de Nice	22	177	92	758	284	172	1 505	2 259	66,6%
Région PACA	22	523	524	2 786	549	598	5 002	7 090	70,6%
France métropolitaine	1 380	14 925	7 770	58 749	5 778	6 995	95 597	141 506	67,6%

Le Centre de formation d'apprentis (CFA EPURE Méditerranée) gère l'ensemble des formations par apprentissage proposées par les universités.

### ► La formation continue

Les établissements de la région ont délivré, en 2014, 4 322 diplômes nationaux en formation continue dont 43,2% de niveau bac+3 (France : 49,5%) et 5,2% de niveau bac+2 (France : 7,5%).

### ► La VAE

Tableau 12 – Région PACA: les bénéficiaires de la VAE en 2014 pour tout ou partie de diplômes de niveau II ou III (sources DEPP)

	DUT/DEUST	Licence et licence professionnelle
Académie d'Aix-Marseille	1	91
Académie de Nice	5	63
Région PACA	6	154
France métropolitaine	98	1 544

## B. LES FORMATIONS POST-BACCALAUREAT DANS L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

En 2015, l'académie d'Aix-Marseille rassemble 60% des bacheliers de la région. Elle enregistre un taux de réussite au baccalauréat, toutes filières confondues (85,8%) inférieur au taux national (88,1%), notamment dans les Bouches-du-Rhône (85%) et dans le Vaucluse (86,7%). À l'inverse, le département des Hautes-Alpes a le plus fort taux de réussite (90%), de 2 points supérieur à la moyenne nationale.

La part des mentions au bac est également plus faible qu'au niveau national (49,7%, France 53,2%). Cette différence est marquée dans les Bouches-du-Rhône (49%) quel que soit le type de bac et dans le Vaucluse pour le bac général (54,3%, France 58,6%).

Tous bacs confondus, après une période (2010-2013) marquée par un taux d'inscription des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur plus élevé que la moyenne nationale, on observe un renversement de cette tendance en 2014 (70,9%, France 72,2%). Pour le bac professionnel, ce taux est de 5 points au-dessus de la moyenne nationale (40%, France 35,2%). En ce qui concerne le bac général (89,8%) et le bac technologique (68,6%), ce taux est inférieur de près de 5 points (France, respectivement 94,7% et 73,2%).

À l'issue de leur cursus, les élèves de terminale, quel que soit le type de baccalauréat qu'ils préparent, souhaitent s'orienter préférentiellement vers des formations universitaires (38,9%, France 37,3%) et ils sont proportionnellement plus nombreux qu'au niveau national à formuler ce premier vœu dans les séries professionnelle (18,5%, France 11,1%) et technologique (22,3%, France 19,6%).

Les flux migratoires des néo-bacheliers entrants et sortants de l'académie s'équilibrent (22%). Les néo-bacheliers entrants proviennent principalement de l'académie de Nice (45,6%) et des régions Occitanie (16%) et Auvergne-Rhône-Alpes (11%). Les néo-bacheliers sortants s'inscrivent dans une université des régions Occitanie (38%), Auvergne-Rhône-Alpes (29%) et Île-de-France (10%).

Les formations post-bac sont réparties sur 12 sites, dont les principaux sont Aix-en-Provence-Marseille qui concentre près de 80% des effectifs académiques et Avignon (12%).

Le taux de bacheliers professionnels qui poursuivent leurs études en université est plus élevé qu'au niveau national (11,8%, France 8%).

Le taux de réussite au BTS est légèrement inférieur à la moyenne nationale (73,4%, France 74,5%). On observe des disparités selon la voie de formation : la part des diplômés de BTS ayant poursuivi leurs études en formation continue (20,7%) est supérieure à la moyenne française (13,6%), alors que celle des diplômés ayant suivi leur formation par apprentissage est inférieure (10,9%, France 15,7%).

En 2015-2016, l'académie d'Aix-Marseille compte 4 831 apprentis dans l'enseignement supérieur, soit 68% des effectifs académiques. 72,4% des apprentis préparent un diplôme de niveaux II et III dont 58% un BTS/BTSA (France 41,5%).

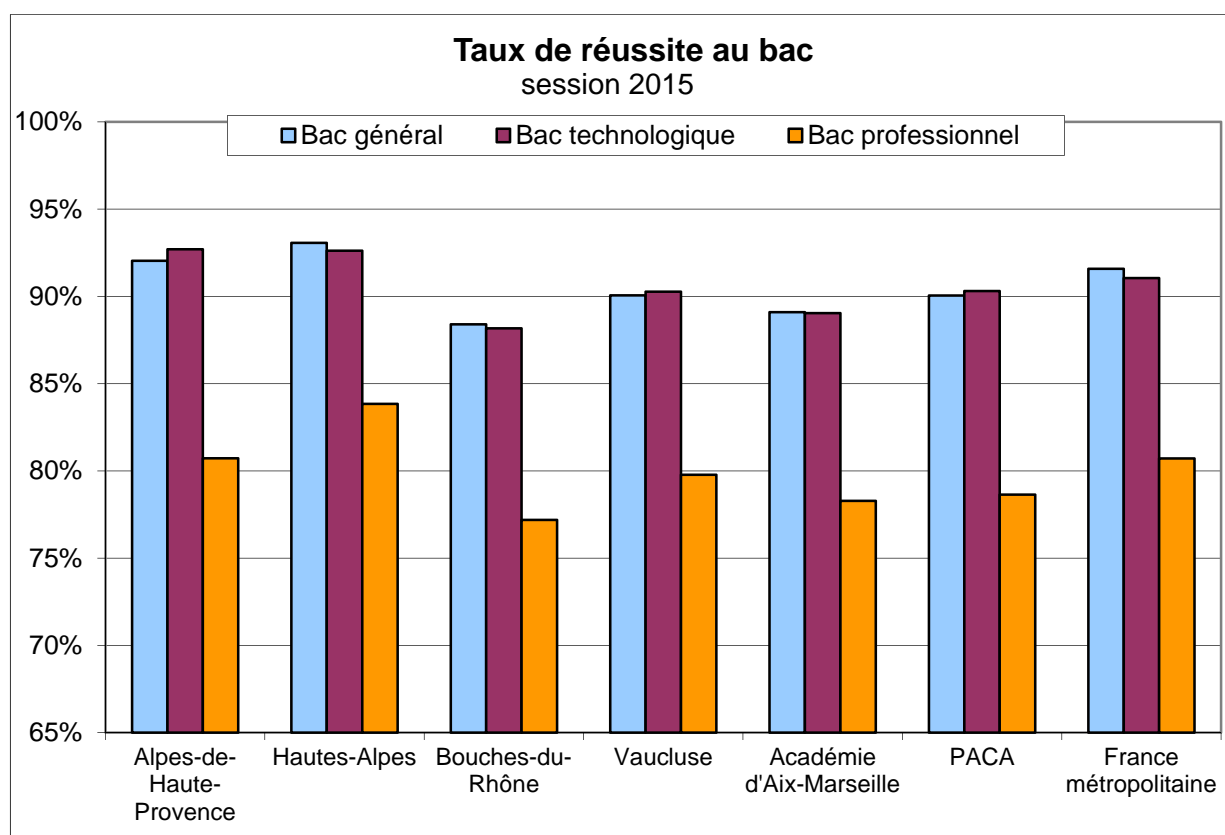
## 1. LE BACCALAUREAT

### ► Les effectifs et le taux de réussite par type de baccalauréat

Tableau 1 – Académie d'Aix-Marseille : le nombre de candidats présents et admis et le taux de réussite par type de bac, session 2015 (source DEPP)

	Bac général			Bac technologique			Bac professionnel			Total		
	Présents	Admis	Taux de réussite	Présents	Admis	Taux de réussite	Présents	Admis	Taux de réussite	Présents	Admis	Taux de réussite
Alpes-de-Haute-Provence	716	659	92,0%	356	330	92,7%	498	402	80,7%	1 570	1 391	88,6%
Hautes-Alpes	692	644	93,1%	244	226	92,6%	458	384	83,8%	1 394	1 254	90,0%
Bouches-du-Rhône	10 868	9 607	88,4%	4 403	3 882	88,2%	6 384	4 928	77,2%	21 655	18 417	85,0%
Vaucluse	2 907	2 618	90,1%	1 367	1 234	90,3%	2 146	1 712	79,8%	6 420	5 564	86,7%
Académie d'Aix-Marseille	15 183	13 528	89,1%	6 370	5 672	89,0%	9 486	7 426	78,3%	31 039	26 626	85,8%
PACA	26 211	23 602	90,0%	10 426	9 415	90,3%	15 163	11 924	78,6%	51 800	44 941	86,8%
France métropolitaine	334 293	306 144	91,6%	130 751	119 047	91,0%	209 424	169 031	80,7%	674 468	594 222	88,1%

Graphique 1 – Académie d'Aix-Marseille : le taux de réussite selon le type de bac, session 2015 (source DEPP)



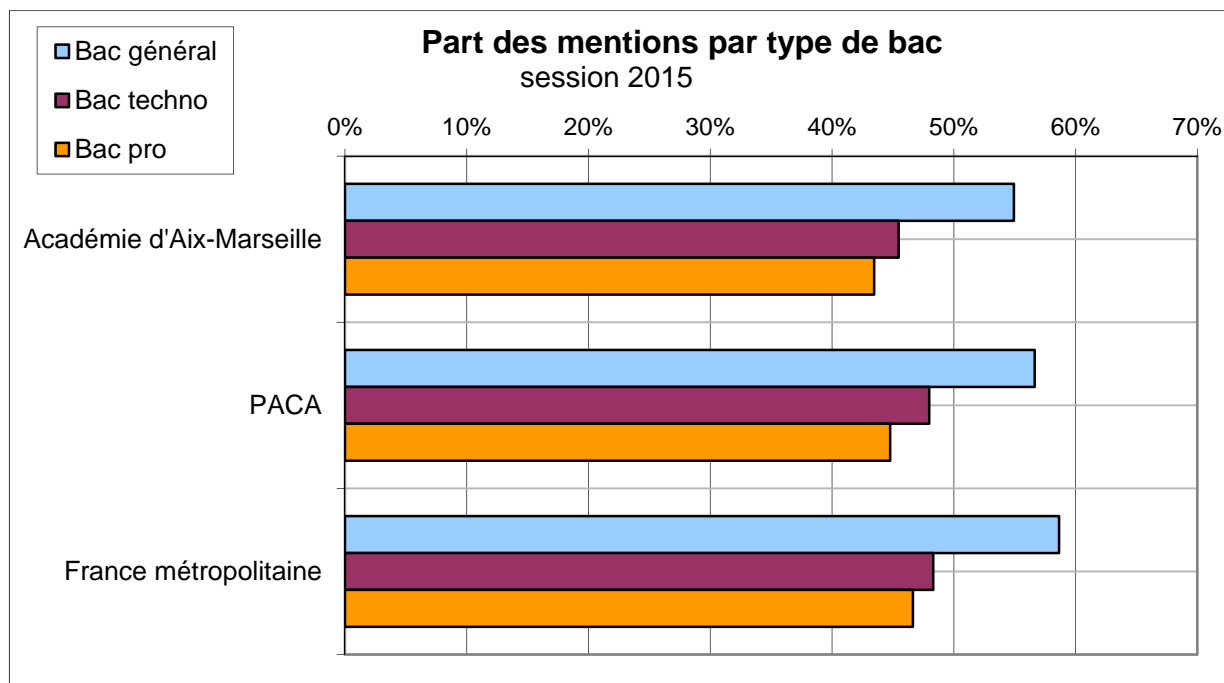


## ► Les bacheliers avec mention

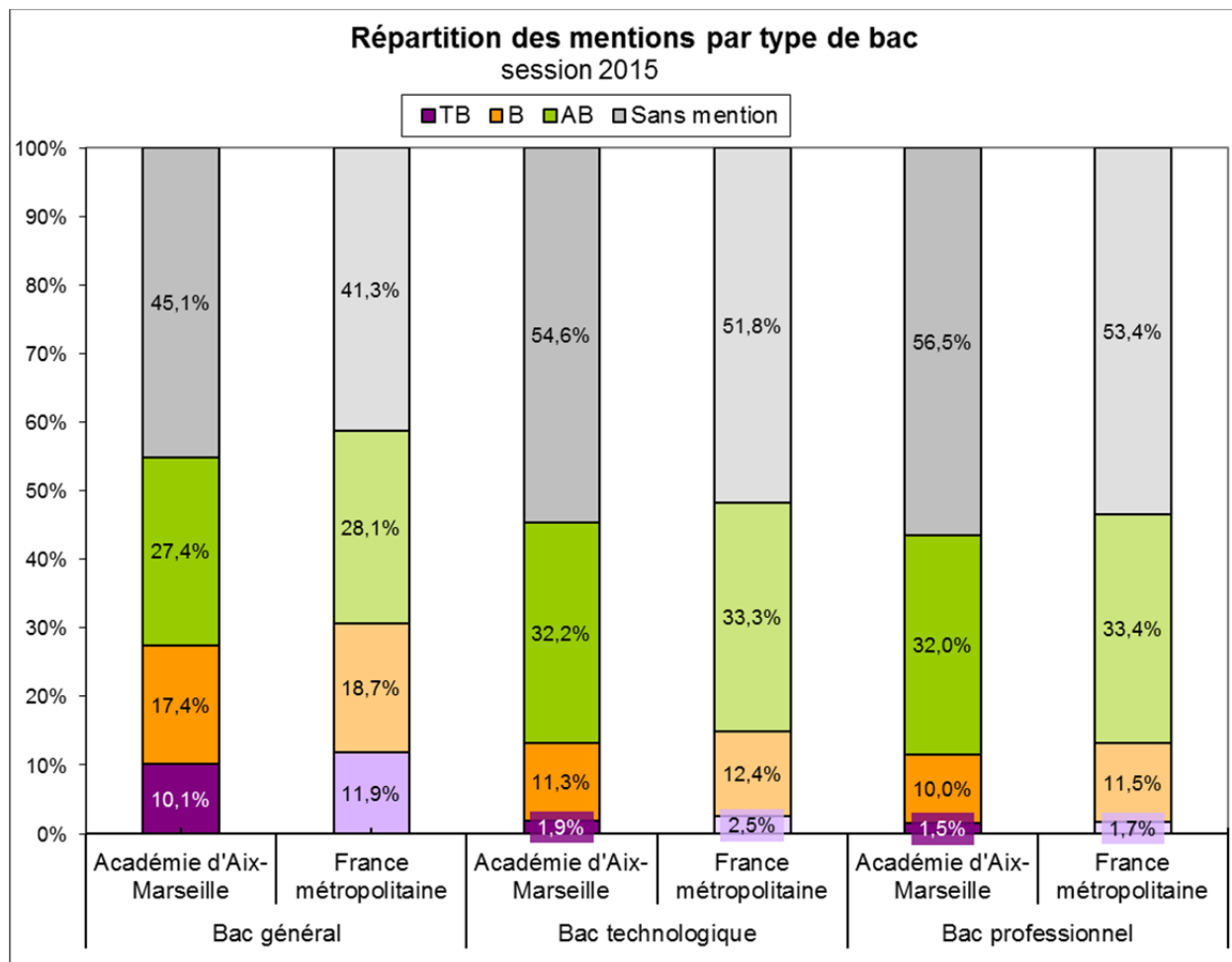
Tableau 2 – Académie d'Aix-Marseille : les effectifs de bacheliers avec mention et la part des mentions par type de bac, session 2015 (source DEPP)

	Bac général		Bac technologique		Bac professionnel		Total	
	Effectifs	Part des mentions	Effectifs	Part des mentions	Effectifs	Part des mentions	Effectifs	Part des mentions
Alpes-de-Haute-Provence	379	57,5%	159	48,2%	202	50,2%	740	53,2%
Hautes-Alpes	368	57,1%	108	47,8%	189	49,2%	665	53,0%
Bouches-du-Rhône	5 262	54,8%	1 706	43,9%	2 058	41,8%	9 026	49,0%
Vaucluse	1 422	54,3%	606	49,1%	778	45,4%	2 806	50,4%
Académie d'Aix-Marseille	7 431	54,9%	2 579	45,5%	3 227	43,5%	13 237	49,7%
PACA	13 369	56,6%	4 517	48,0%	5 339	44,8%	23 225	51,7%
France métropolitaine	179 516	58,6%	57 513	48,3%	78 828	46,6%	315 857	53,2%

Graphique 2 – Académie d'Aix-Marseille : les effectifs de bacheliers avec mention et la part des mentions par type de bac, session 2015 (source DEPP)

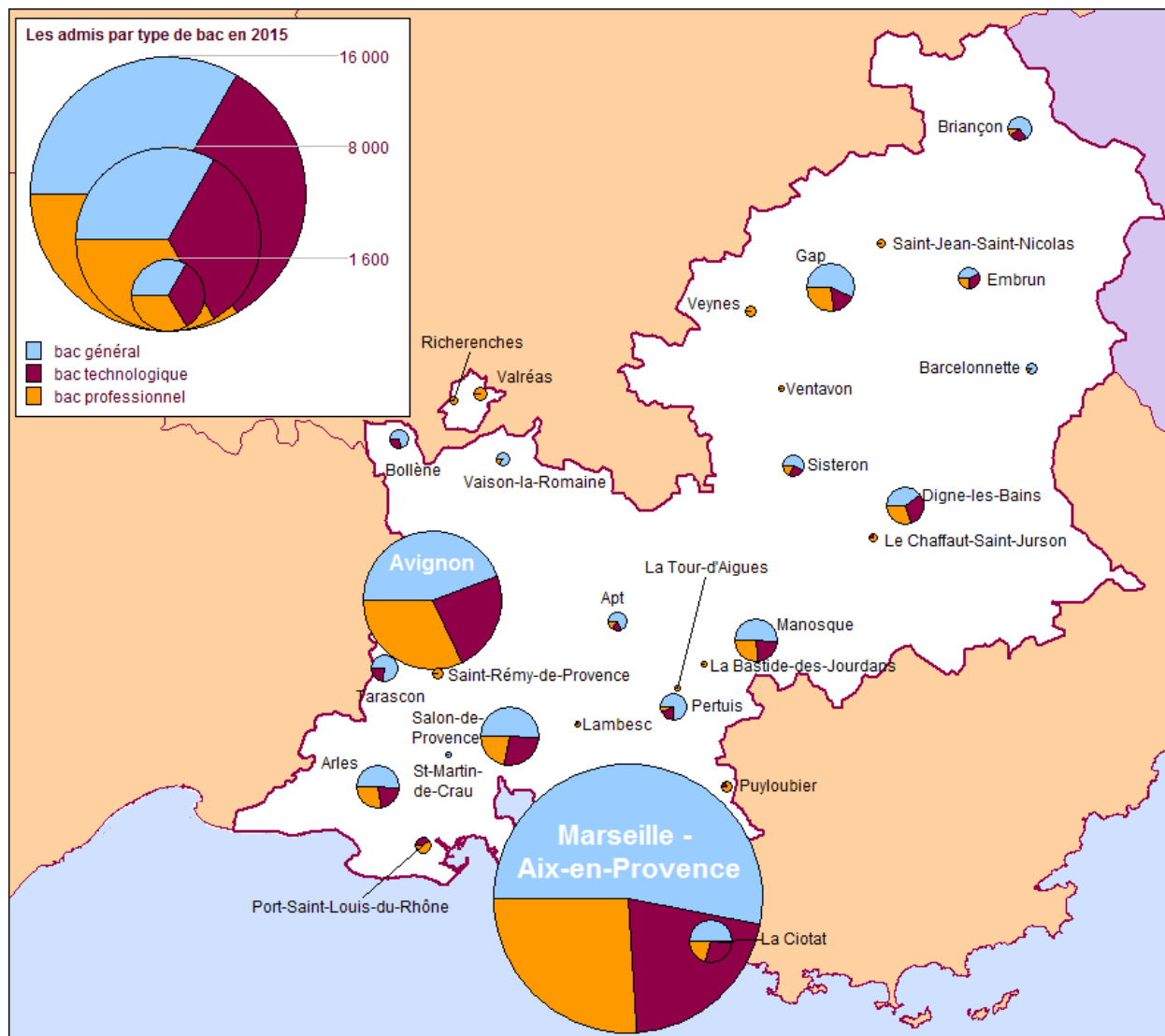


Graphique 3 – Académie d'Aix-Marseille : la répartition des mentions par type de bac, session 2015 (source DEPP)



## ► Les bacheliers par commune

Carte 1 – Académie d’Aix-Marseille : la répartition des bacheliers selon le type de bac et l’implantation de l’établissement de préparation en 2015 (source DEPP)



## 2. LES NEO-BACHELIERS

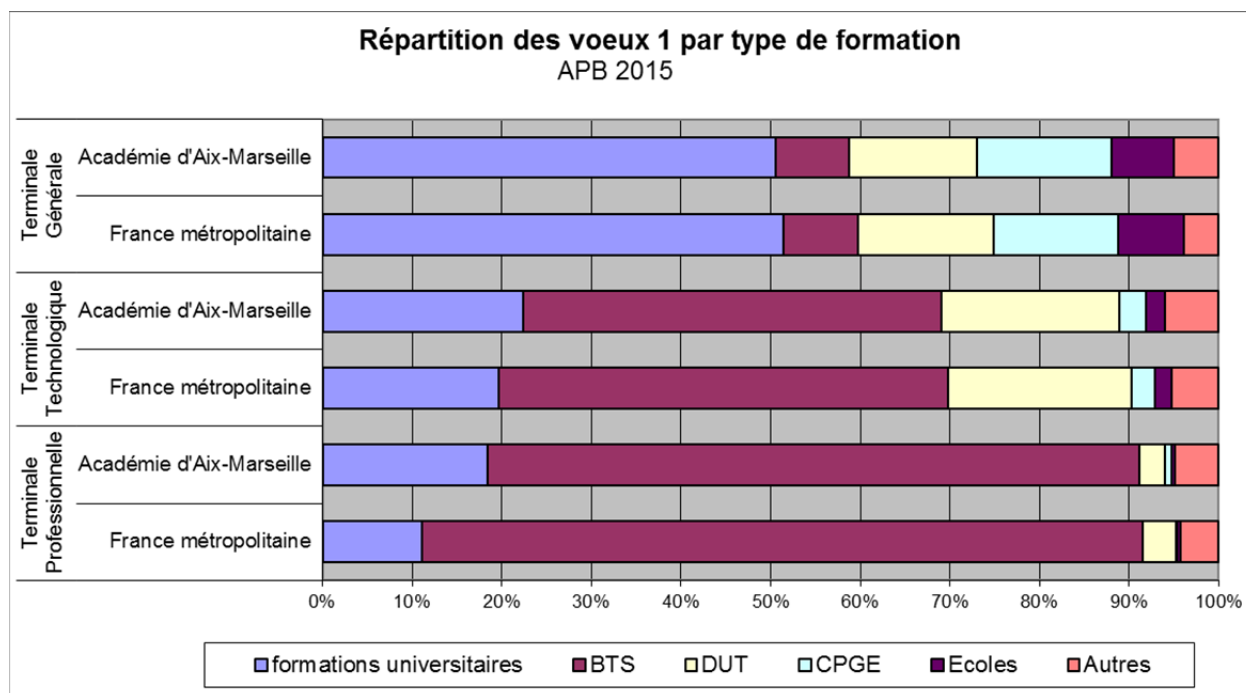
### ► Les vœux de rang 1 de poursuite d'études des candidats en terminale par type de bac et de formation

Tableau 3 – Académie d'Aix-Marseille : le taux de vœux de rang 1 de poursuite d'études des candidats en terminale, par type de bac et de formation (source APB 2015)

Nombre de vœux 1 formulés dans APB par les candidats en terminale		Terminale générale	Terminale technologique	Terminale professionnelle	Toutes terminales confondues
total	Académie d'Aix-Marseille	14 377	5 351	3 855	23 583
	France métropolitaine	326 101	117 371	97 667	541 139
répartition en % du total :					
Formations universitaires	Académie d'Aix-Marseille	50,6%	22,3%	18,5%	38,9%
	France métropolitaine	51,4%	19,6%	11,1%	37,3%
BTS - BTSA DTS - DMA	Académie d'Aix-Marseille	8,1%	46,8%	72,7%	27,5%
	France métropolitaine	8,3%	50,1%	80,5%	30,4%
DUT	Académie d'Aix-Marseille	14,3%	19,8%	2,9%	13,7%
	France métropolitaine	15,2%	20,6%	3,7%	14,3%
CPGE - CPES	Académie d'Aix-Marseille	15,0%	2,9%	0,7%	9,9%
	France métropolitaine	13,9%	2,5%	0,2%	8,9%
Écoles *	Académie d'Aix-Marseille	7,0%	2,1%	0,4%	4,8%
	France métropolitaine	7,4%	2,0%	0,3%	4,9%
Autres *	Académie d'Aix-Marseille	5,0%	6,0%	4,9%	5,2%
	France métropolitaine	3,9%	5,2%	4,3%	4,2%

\* Voir lexique, rubrique APB

Graphique 4 – Académie d’Aix-Marseille : la répartition des vœux de rang 1 des candidats en terminale, par type de bac et de formation (source APB)

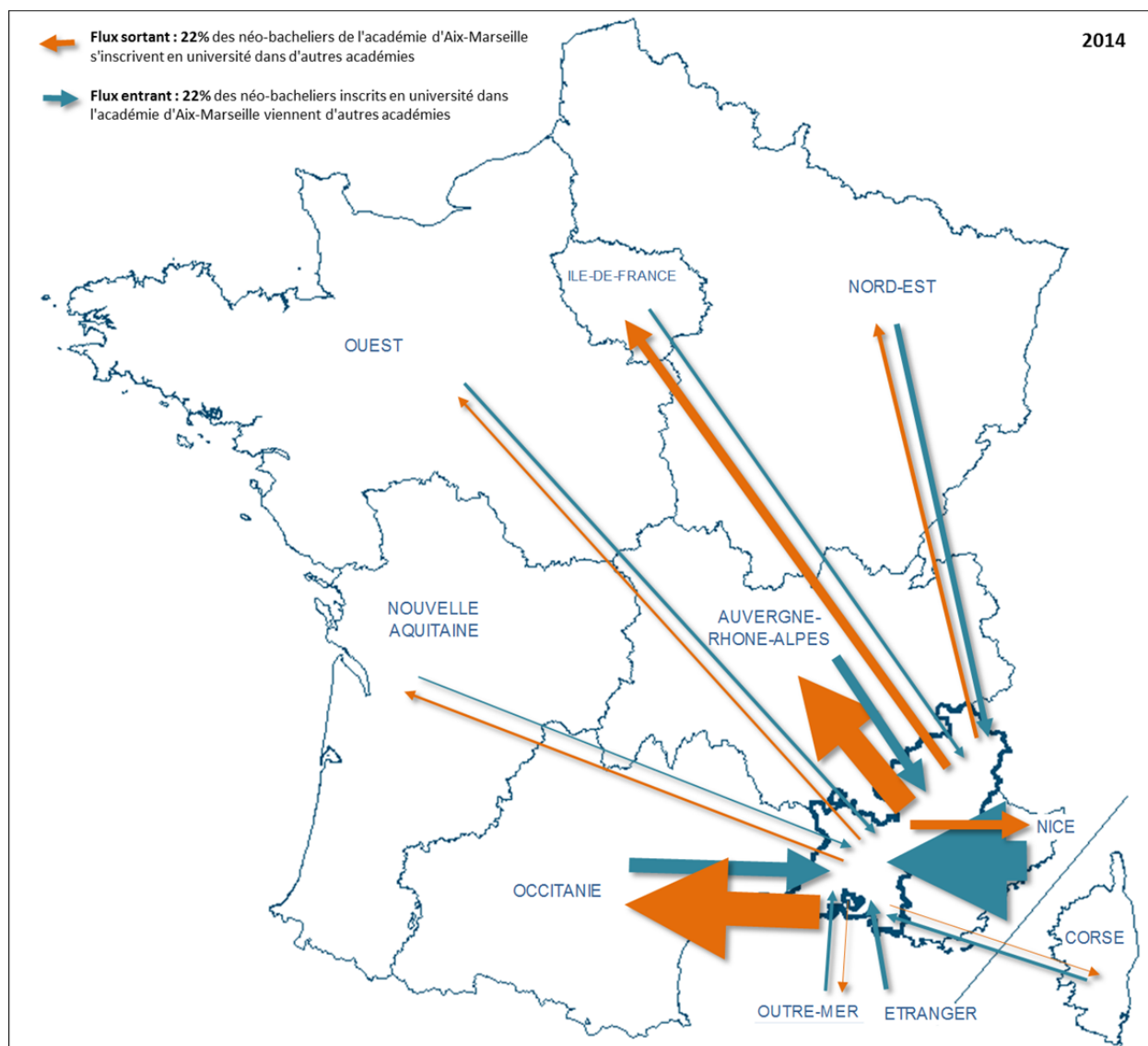


## ► L'attractivité géographique

Tableau 4 – Académie d'Aix-Marseille : la provenance des néo-bacheliers (session 2014) inscrits en université ou établissements assimilés de l'académie en 2014-2015 et la destination des néo-bacheliers de l'académie (session 2014) inscrits en université ou établissements assimilés en 2014-2015 (source SIES)

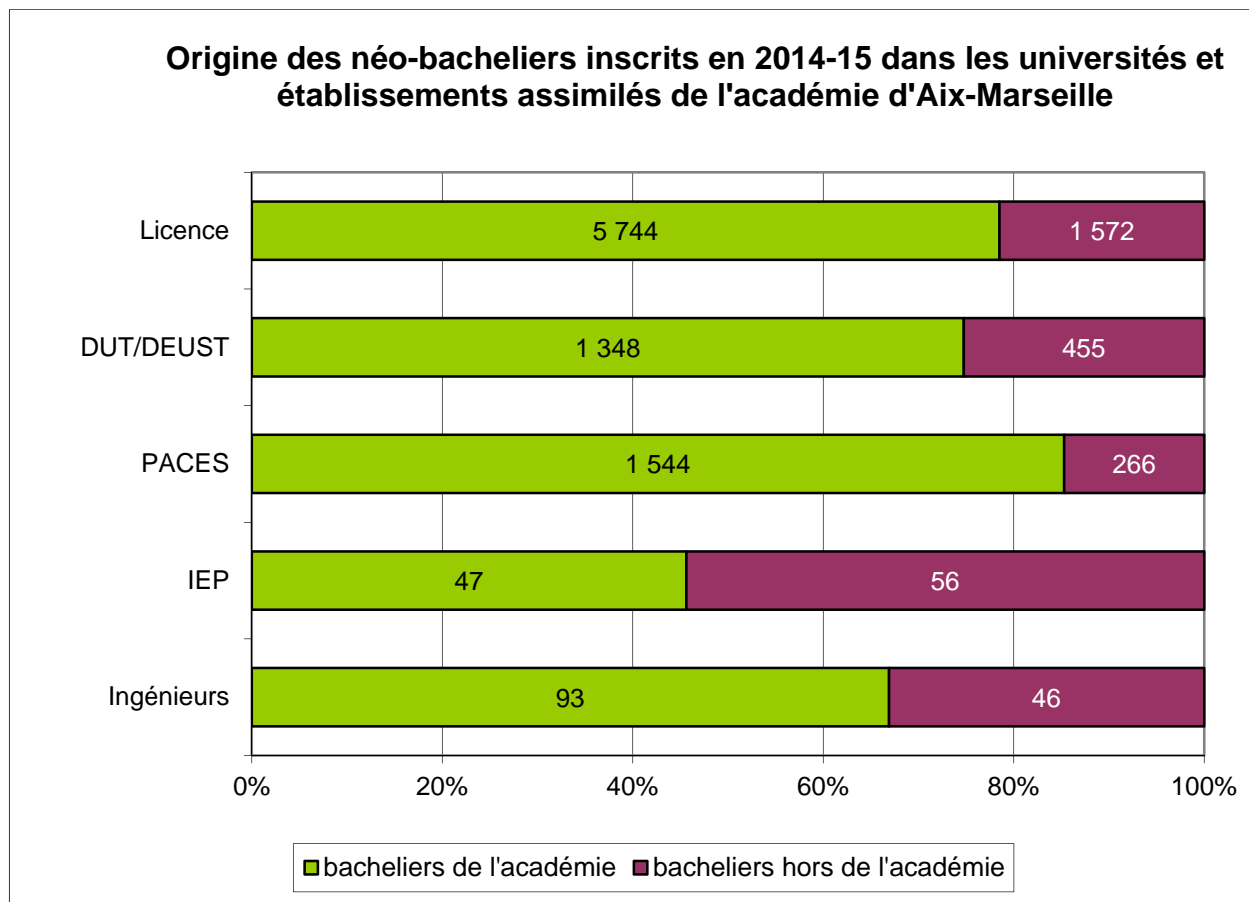
Provenance/Destination	Effectifs des néo-bacheliers inscrits dans les universités de l'académie d'Aix-Marseille selon leur académie d'obtention du bac	Effectifs des néo-bacheliers ayant obtenu le bac dans l'académie d'Aix-Marseille selon l'académie de leur université d'inscription
Académie de Nice	1 094	248
Occitanie	385	911
Auvergne-Rhône-Alpes	270	705
Île-de-France	85	260
Nord-Est	121	153
Nouvelle Aquitaine	49	59
Ouest	81	58
Corse	94	7
Outre-Mer	96	4
Étranger	124	0
<b>Sous-total Entrants</b>	<b>2 399</b>	
<b>Sous-total Sortants</b>		<b>2 405</b>
<b>Académie d'Aix-Marseille</b>	<b>8 785</b>	<b>8 785</b>
<b>Total néo-bacheliers</b>	<b>11 184</b>	<b>11 190</b>

**Carte 2 – Académie d’Aix-Marseille : les flux entrants et sortants des néo-bacheliers inscrits dans les universités et établissements assimilés en 2014-2015 (source SIES)**



*La taille des flèches est proportionnelle aux flux étudiants sortants et entrants (pour la définition des flux, se reporter au lexique en fin de document).*

Graphique 5 – Académie d’Aix-Marseille : la répartition pour les principales filières de formation des néo-bacheliers inscrits en 2014-2015 dans les universités et établissements assimilés de l’académie, en fonction de l’académie d’obtention du bac (source SIES)



► **La poursuite d’études des nouveaux bacheliers dans l’enseignement supérieur**

Tableau 5 – Académie d’Aix-Marseille : le taux d’inscription des nouveaux bacheliers dans l’enseignement supérieur entre 2010 et 2014 (source SIES)

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>Académie d’Aix-Marseille</b>	75,6%	74,7%	70,1%	72,4%	70,9%
<b>PACA</b>	74,6%	71,4%	69,9%	70,8%	71,0%
<b>France métropolitaine</b>	75,0%	72,0%	69,4%	72,1%	72,2%



Tableau 6 – Académie d’Aix-Marseille : le taux d’inscription des nouveaux bacheliers dans l’enseignement supérieur en 2014 par filières de formation regroupées (source SIES)

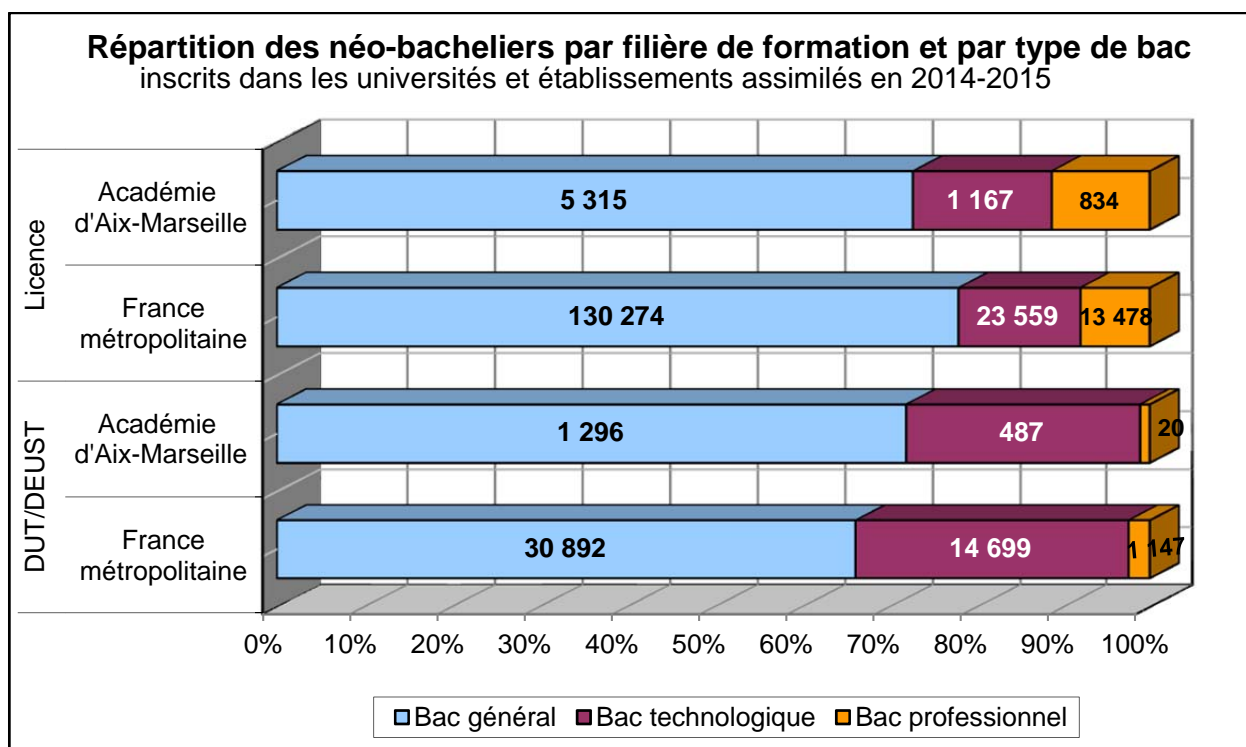
Académie de	Taux global	Université (y compris IUT)	IUT	CPGE	STS	Autres formations
Bac général	89,8%	62,8%	9,7%	13,2%	8,2%	5,7%
Bac professionnel	40,0%	11,8%	0,3%	0,0%	28,2%	0,1%
Bac technologique	68,6%	31,7%	9,1%	1,6%	33,2%	2,0%
Ensemble des bacs Académie	70,9%	41,4%	6,8%	6,9%	19,3%	3,3%
Ensemble des bacs France métropolitaine	72,2%	40,5%	7,5%	6,4%	19,5%	5,2%

### ► La répartition des néo-bacheliers par filière universitaire

Tableau 7 – Académie d’Aix-Marseille : les effectifs par filière de formation et par type de bac des néo-bacheliers inscrits en 2014-2015 dans les universités et établissements assimilés de l’académie (source SIES)

		Licence	DUT/DEUST	PACES	Autres	Total
Bac général	Académie d’Aix-Marseille	5 315	1 296	1 583	242	8 436
	France métropolitaine	130 274	30 892	32 466	5 502	199 134
Bac technologique	Académie d’Aix-Marseille	1 167	487	163	11	1 828
	France métropolitaine	23 559	14 699	1 292	269	39 819
Bac professionnel	Académie d’Aix-Marseille	834	20	64	2	920
	France métropolitaine	13 478	1 147	308	70	15 003
Total	Académie d’Aix-Marseille	7 316	1 803	1 810	255	11 184
	France métropolitaine	167 311	46 738	34 066	5 841	253 956

Graphique 6 – Académie d’Aix-Marseille : la répartition par filière de formation et par type de bac des néo-bacheliers inscrits en 2014-2015 en licence et DUT/DEUST (source SIES)



### 3. LES EFFECTIFS D'INSCRITS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

#### ► Les CPGE et les formations préparant à un diplôme de niveau III

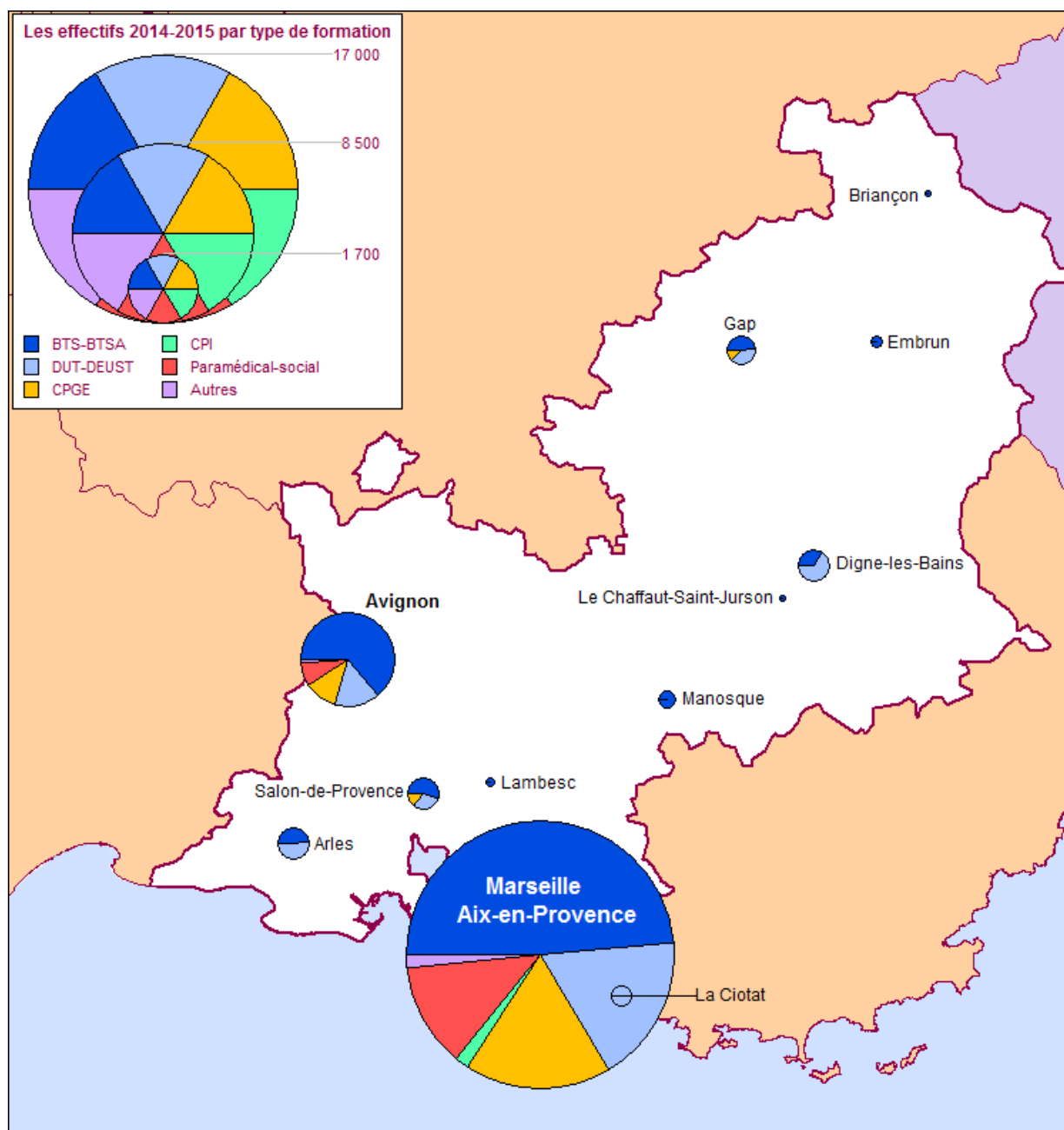
- *La répartition des effectifs étudiants par type de formation*

Tableau 8 – Académie d'Aix-Marseille : la répartition des effectifs selon la localisation de la formation et par type de formation (CPGE-CPI et formations préparant à un diplôme de niveau III) en 2014-2015 (sources DEPP, SIES)

Département	Implantation	BTS BTSA	DUT DEUST	CPGE	CPI	Paramédical Social	Autres (Arts...)	Total
Alpes-de-Haute-Provence	Digne-les-Bains	145	265					410
	Le Chaffaut-Saint-Jurson	23						23
	Manosque	139						139
	<b>Total</b>	<b>307</b>	<b>265</b>					<b>572</b>
Hautes-Alpes	Briançon	26						26
	Embrun	55						55
	Gap	155	119	43				317
	<b>Total</b>	<b>236</b>	<b>119</b>	<b>43</b>				<b>398</b>
Bouches-du-Rhône	Arles	182	191					373
	La Ciotat		199					199
	Lambesc	40						40
	Marseille - Aix-en-Provence	8 235	3 023	2 986	278	2 133	296	16 951
	Salon-de-Provence	209	115	58				382
	<b>Total</b>	<b>8 666</b>	<b>3 528</b>	<b>3 044</b>	<b>278</b>	<b>2 133</b>	<b>296</b>	<b>17 945</b>
Vaucluse	Avignon	1 683	413	304		208	41	2 649
	<b>Total</b>	<b>1 683</b>	<b>413</b>	<b>304</b>		<b>208</b>	<b>41</b>	<b>2 649</b>
<b>Académie d'Aix-Marseille</b>		<b>10 892</b>	<b>4 325</b>	<b>3 391</b>	<b>278</b>	<b>2 341</b>	<b>337</b>	<b>21 564</b>
<b>PACA</b>		<b>16 670</b>	<b>7 934</b>	<b>5 914</b>	<b>477</b>	<b>3 311</b>	<b>474</b>	<b>34 780</b>
<b>France métropolitaine</b>		<b>236 061</b>	<b>117 565</b>	<b>82 515</b>	<b>10 787</b>	<b>40 010</b>	<b>6 626</b>	<b>493 564</b>

En 2015-2016, l'offre de formation post-baccalauréat de l'académie comprend une soixantaine de CPGE, une cinquantaine de mentions de licences générales et près de 90 mentions de licences professionnelles, une vingtaine de spécialités de DUT et environ 80 spécialités de BTS.

Carte 3 – Académie d’Aix-Marseille : la répartition des effectifs selon la localisation de la formation et par type de formation (CPGE-CPI et formations préparant à un diplôme de niveau III) en 2014-2015 (sources DEPP, SIES)



- **La répartition géographique**

En 2014-2015, l’académie d’Aix-Marseille accueille 62% des effectifs régionaux inscrits dans des formations post-bac.

Les formations post-bacs sont présentes sur 12 sites dont deux sites principaux : Marseille Aix-en-Provence qui concentre près de 80% des effectifs académiques et Avignon (12%).

Le département des Bouches-du-Rhône accueille plus de 80% des étudiants en licence, BTS/BTSA et DUT et la quasi-totalité des étudiants en licence professionnelle, CPGE/CPI, paramédical et social et écoles d’art, de commerce.

► Les effectifs par année de formation de bac+1 à bac+3

Tableau 9 – Académie d'Aix-Marseille : les effectifs d'inscrits en 2014-2015 dans l'enseignement supérieur, par type de formation et par année d'études et leur répartition (sources DEPP, SIES)

	Effectifs				Répartition	
	Bac+1	Bac+2	Bac+3	Total	Académie d'Aix-Marseille	France métropolitaine
Licence (hors LP)	13 981	6 522	6 522	27 025	41,1%	42,4%
Licence professionnelle	0	0	2 228	2 228	3,4%	3,5%
BTS - BTSA	5 978	4 914	0	10 892	16,6%	15,7%
DUT - DEUST	2 419	1 906	0	4 325	6,6%	7,8%
CPGE	1 744	1 647	0	3 391	5,2%	5,5%
Ingénieur	274	238	1 056	1 568	2,4%	4,5%
Santé	3 302	707	696	4 705	7,2%	5,7%
Paramédical - Social	2 560	2 330	2 415	7 305	11,1%	9,0%
Comptabilité - Commerce	574	687	1 065	2 326	3,5%	3,6%
Diplôme d'IEP	166	217	218	601	0,9%	0,7%
Arts	475	414	394	1 283	2,0%	1,3%
Autres	11	0	38	49	0,1%	0,4%
<b>Total</b>	<b>31 484</b>	<b>19 582</b>	<b>14 632</b>	<b>65 698</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

## ► Le recrutement en cycle d'ingénieurs

Tableau 10 – Académie d'Aix-Marseille : les caractéristiques des nouveaux étudiants en cycle d'ingénieur en 2014-2015 selon leur filière d'origine (source SIES)

Filière d'origine	Effectif	Répartition en %						Part d'étudiants ayant une origine sociale favorisée (%)*	Part de femmes (%)	Part d'étudiants en contrat d'apprentissage (%)
		Type d'école d'ingénieur			Série du bac					
		Écoles publiques sous tutelle du MENESR	Écoles publiques autres ministères	Écoles privées	S	STI2D -STL	Autre			
<b>CPGE</b>	356	84,0%	16,0%	-	88,8%	5,1%	6,2%	38,5%	27,9%	17,0%
<b>CPI</b>	24	100,0%	-	-	100%	-	-	37,5%	29,2%	-
<b>DUT</b>	54	100,0%	-	-	87,2	9,3%	5,6%	44,4%	20,4%	-
<b>Licence</b>	24	79,2%	20,8%	-	75,0%	-	25,0%	33,3%	41,7%	-
<b>BTS</b>	8	100,0%	-	-	75,0%	25,8%	-	25,0%	50,0%	-
<b>Autre voie d'accès **</b>	78	98,7%	1,3%	-	91,0%	3,8%	5,1%	43,6%	33,3%	1,3%

\* Étudiants dont les parents sont classés dans la PCS "Professions libérales, cadres supérieures, enseignants".

\*\* Hors diplômés étrangers.

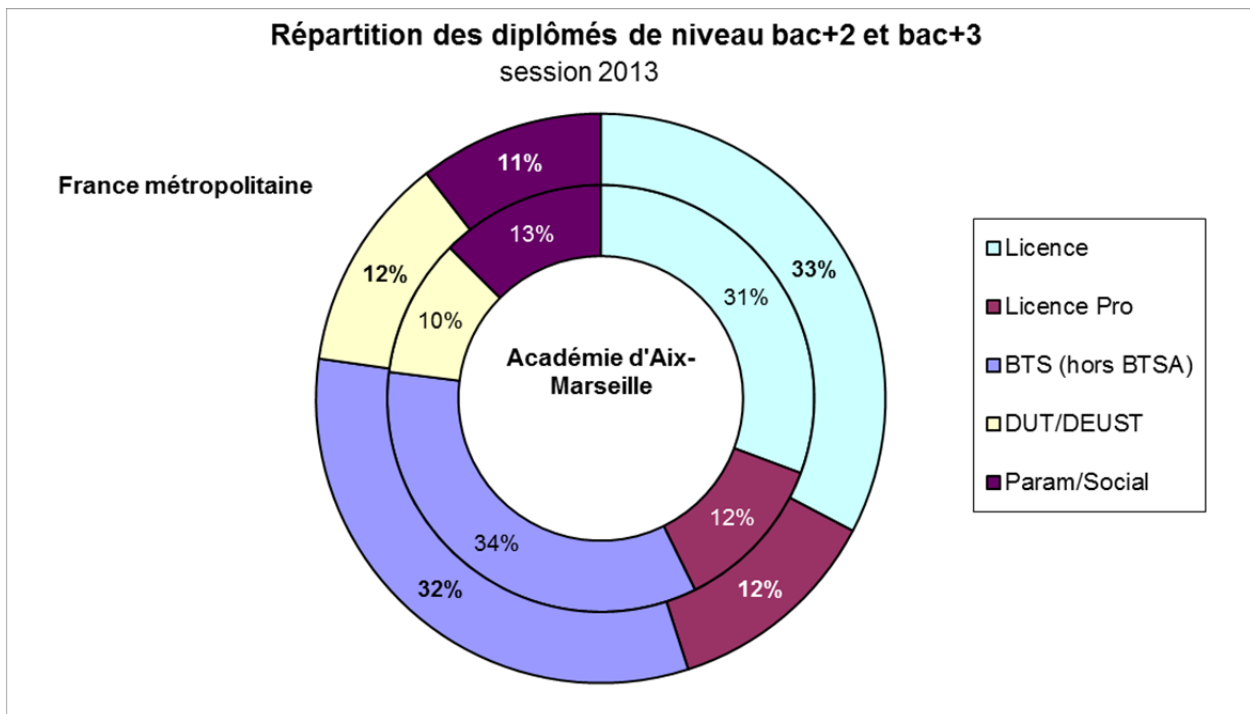
## 4. LES DIPLOMES POST-BACCALAUREAT

### ► Les diplômés dans les principales formations bac+2 et bac+3

Tableau 11 – Académie d’Aix-Marseille : le nombre de diplômés 2013 dans les principales formations bac+2 et bac+3 (sources DEPP, SIES)

	Licence	Licence pro	BTS (hors BTSA)	DUT/DEUST	Param/Social
Académie d’Aix-Marseille	5 347	2 095	5 971	1 830	2 180
PACA	8 150	3 424	9 123	3 248	3 309
France métropolitaine	120 892	46 507	115 553	47 726	41 684

Graphique 7 – Académie d’Aix-Marseille : la répartition des diplômés 2013 de niveau bac+2 et bac+3 (sources DEPP, SIES)



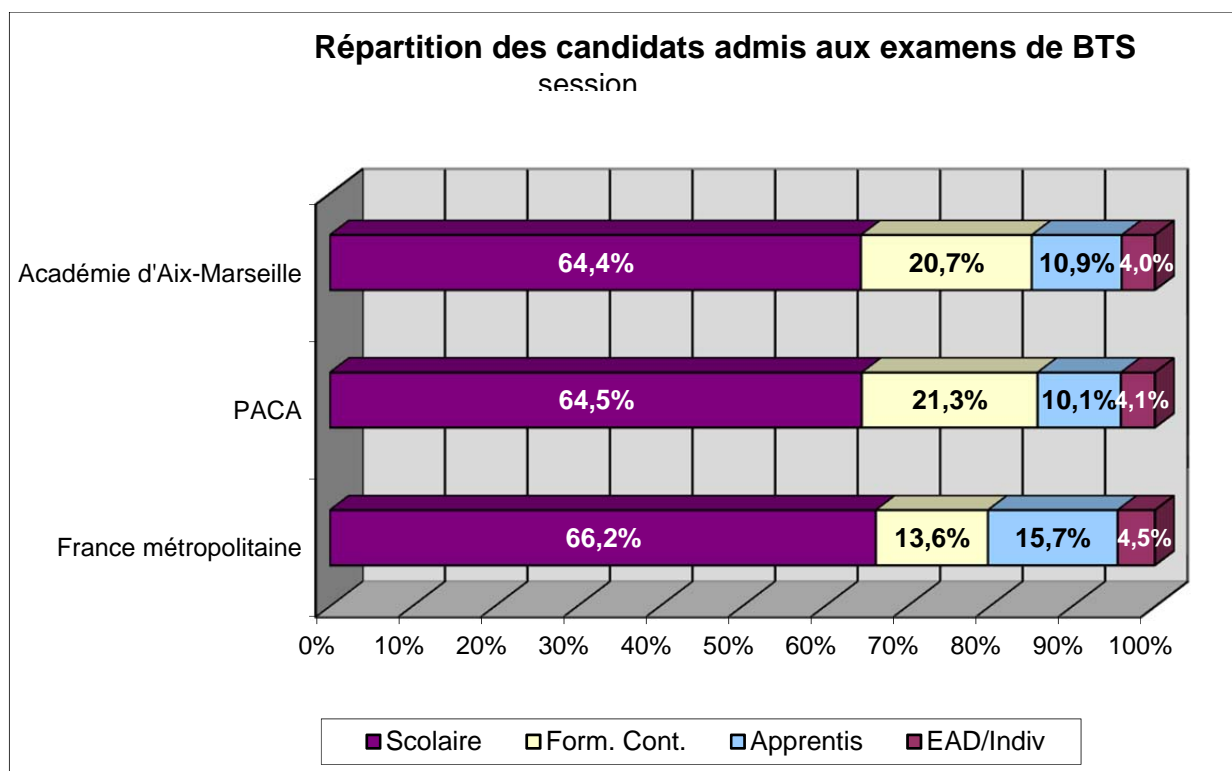
## ► Les BTS

### • Les diplômés selon le mode de formation

Tableau 12 – Académie d’Aix-Marseille : les effectifs des candidats admis à l’examen de BTS selon le mode de formation, session 2015 (source DEPP)

		Scolaire	Formation continue	Apprentis	EAD/indiv	Total admis	Taux de réussite
Académie d’Aix-Marseille	Effectif	3 838	1 233	648	237	5 956	73,4%
	Répartition	64,4%	20,7%	10,9%	4,0%	100,0%	
PACA	Effectif	6 008	1 987	941	383	9 319	74,1%
	Répartition	64,5%	21,3%	10,1%	4,1%	100,0%	
France métropolitaine	Effectif	85 825	17 671	20 306	5 857	129 659	74,5%
	Répartition	66,2%	13,6%	15,7%	4,5%	100,0%	

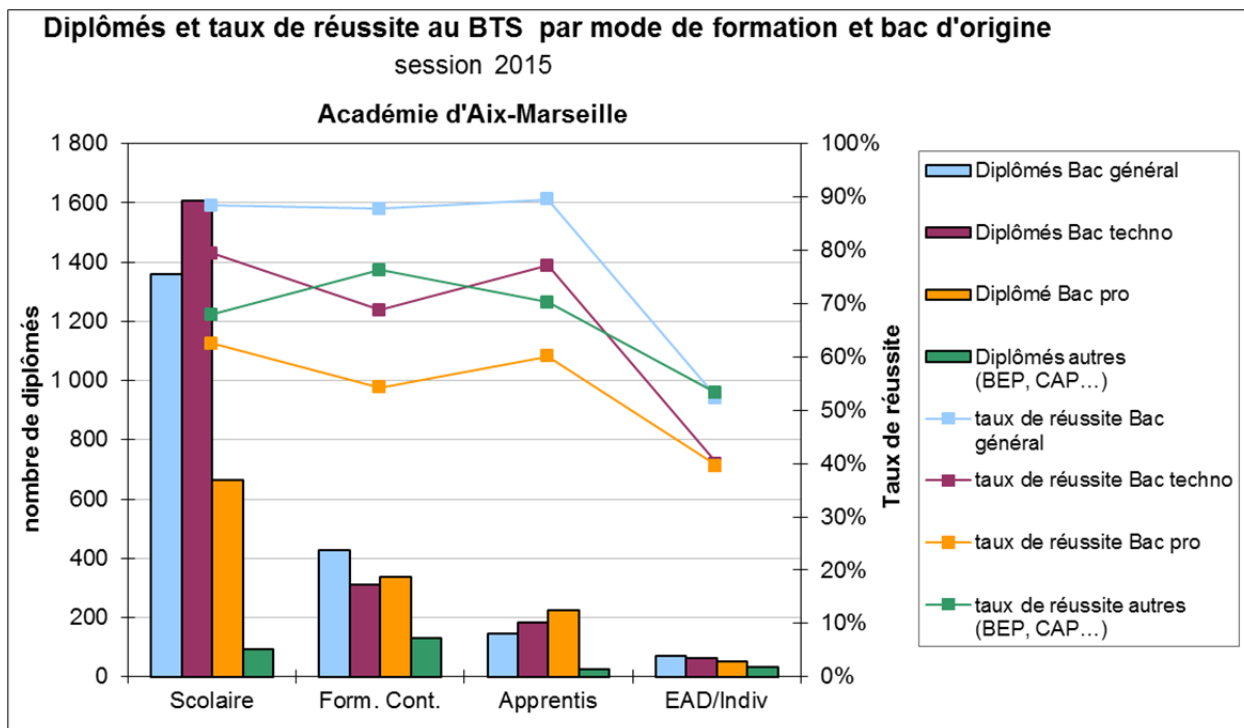
Graphique 8 – Académie d’Aix-Marseille : la répartition des candidats admis à l’examen de BTS selon le mode de formation, session 2015 (source DEPP)





- **Les taux de réussite (hors BTSA)**

Graphique 9 – Académie d'Aix-Marseille : les taux de réussite au BTS par mode de formation et selon le bac d'origine, session 2015 (Source DEPP)



Dans la voie scolaire, les diplômés de BTS titulaires d'un bac technologique sont les plus nombreux. Le taux de réussite des bacheliers généraux dépasse les 90% dans les formations scolaires, en formation continue et en apprentissage. Les meilleurs taux de réussite sont obtenus par les titulaires de bac généraux qui préparent leur BTS en apprentissage.

Dans l'académie d'Aix-Marseille, quel que soit leur bac d'origine, les taux de réussite des candidats au BTS sont supérieurs aux taux nationaux pour les diplômés préparant leur BTS par la voie de l'enseignement à distance ou en individuel. En formation continue, ce sont les diplômés du bac général, du bac professionnel et d'autres diplômes qui ont des taux de réussite supérieurs à la moyenne nationale.

## 5. L'INSERTION PROFESSIONNELLE

### ► Les diplômés de BTS et autres formations de niveau III

Tableau 13 – Académie d'Aix-Marseille : l'insertion professionnelle des diplômés 2014 de BTS et autres formations de niveau III (source DEPP)

	Taux d'emploi à 7 mois	Temps plein	Emploi à durée indéterminée	Cadre, profession intermédiaire
Enquête IVA 2015 Insertion dans la vie active des lycéens	58,7%	79,8%	36,9%	24%
Enquête IPA 2015 Insertion professionnelle des apprentis	81,5%	92,1%	58,6%	27,7%

### ► Les diplômés de licences professionnelles

Tableau 14 – Académie d'Aix-Marseille : le taux d'insertion professionnelle à 30 mois des diplômés de licences professionnelles 2012 (enquête 2014) par domaine disciplinaire (source SIES)

	Droit, économie, gestion	Lettres, langues, arts	Sciences humaines et sociales	Sciences, technologies et santé
Académie d'Aix-Marseille	91%	ns	86%	92%

ns : donnée non significative (nombre de répondants inférieur à 30)

Nombre de réponses : 645 ; taux régional de réponses : 69%

## 6. LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

### ► L'apprentissage dans l'enseignement supérieur

Tableau 15 – Académie d'Aix-Marseille : la répartition des apprentis 2015-2016 préparant un diplôme de niveaux II et III (source DEPP)

	Diplômes de niveau II			Diplômes de niveau III			Total niv II+III	Total apprentis du supérieur	% niv II+III des apprentis du supérieur
	Licence LMD	Licence pro	Autres dipl.	BTS/ BTSA	DUT	Autres dipl.			
<b>Académie d'Aix-Marseille</b>		346	432	2 028	265	426	3 497	4 831	72,4%
<b>Région PACA</b>	22	523	524	2 786	549	598	5 002	7 090	70,6%
<b>France métropolitaine</b>	1 380	14 925	7 770	58 749	5 778	6 995	95 597	141 506	67,6%

En 2015-2016, l'Académie d'Aix-Marseille compte 4 831 apprentis dans l'enseignement supérieur, soit 68% des effectifs régionaux.

72,4% des apprentis préparent un diplôme de niveaux II et III dont 58% un BTS/BTSA (France 41,5%).

### ► La formation continue

Les établissements de l'académie ont délivré, en 2014, 3 378 diplômes nationaux en formation continue dont 45,7 % de niveau bac+3 (France : 49,1 %) et 5,8 % de niveau bac+2 (France : 7,5 %).

### ► La VAE

Tableau 16 – Académie d'Aix-Marseille : les bénéficiaires de la VAE en 2014 pour tout ou partie de diplômes de niveau II ou III (sources DEPP)

	DUT/DEUST	Licence et licence professionnelle
<b>Académie d'Aix-Marseille</b>	1	91
<b>Région PACA</b>	6	154
<b>France métropolitaine</b>	98	1 544



## C. LES FORMATIONS POST-BACCALAUREAT DANS L'ACADEMIE DE NICE

Les effectifs de bacheliers se répartissent relativement équitablement entre les deux départements de l'académie de Nice (Alpes-Maritimes 53%, Var 47%).

En 2015, toutes filières confondues, l'académie de Nice enregistre un taux de réussite au baccalauréat identique au taux national (88,2%) et supérieur de plus d'un point au taux régional (86,8%). On observe un bon taux de réussite des bacheliers technologiques (92,3%, France 91%) et un moins bon score des bacheliers professionnels (79,2%, France 80,7%). Les deux départements présentent des taux très voisins, sauf pour les bacheliers professionnels (Alpes-Maritimes 78,8%, Var 79,7%)

La part des mentions tous bacs confondus est supérieure à la moyenne nationale (54,5%, France 53,2%), résultat essentiellement obtenu par la réussite avec mention des bacheliers du département des Alpes-Maritimes (56%).

Sur la période 2010-2014, le taux d'inscription des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur est moins élevé que la moyenne nationale. En 2014, il est de 1 point inférieur à celui de la France métropolitaine et atteint 71,2% (France 72,1%).

Quel que soit le type de bac préparé, la part des premiers souhaits d'orientation des élèves de terminale vers la préparation d'un DUT est supérieure à la moyenne nationale (15,8%, France 14,3%). S'agissant des formations en université, on observe une part plus élevée pour les candidats au bac technologique (21,8%, France 19,6%) et au bac professionnel (17,1%, France 11,1%).

L'académie est peu attractive pour les néo-bacheliers : l'effectif des sortants (2 024) est double de celui des entrants (979). 14% seulement de néo-bacheliers entrants s'inscrivent dans une université de l'académie. 25% d'entre eux proviennent de l'académie d'Aix-Marseille et 26% de l'étranger. Le taux de néo-bacheliers ayant obtenu leur baccalauréat dans l'académie et poursuivant leurs études hors de l'académie est important (25%) : 54% s'inscrivent dans une université de l'académie d'Aix-Marseille, 12,4% en Auvergne-Rhône-Alpes et 12% en Occitanie et Île-de-France.

Le taux de réussite au BTS dans l'académie de Nice est supérieur d'un point à la moyenne nationale (75,4%, France 74,4%). Cependant, on observe des disparités selon la voie de formation : la part des diplômés de BTS ayant poursuivi leurs études en formation continue (22,4%) est de près de 9 points supérieure à la moyenne française (13,6%), alors que celle des diplômés ayant suivi leur formation par apprentissage est inférieure de 7 points (8,7%, France 15,7%).

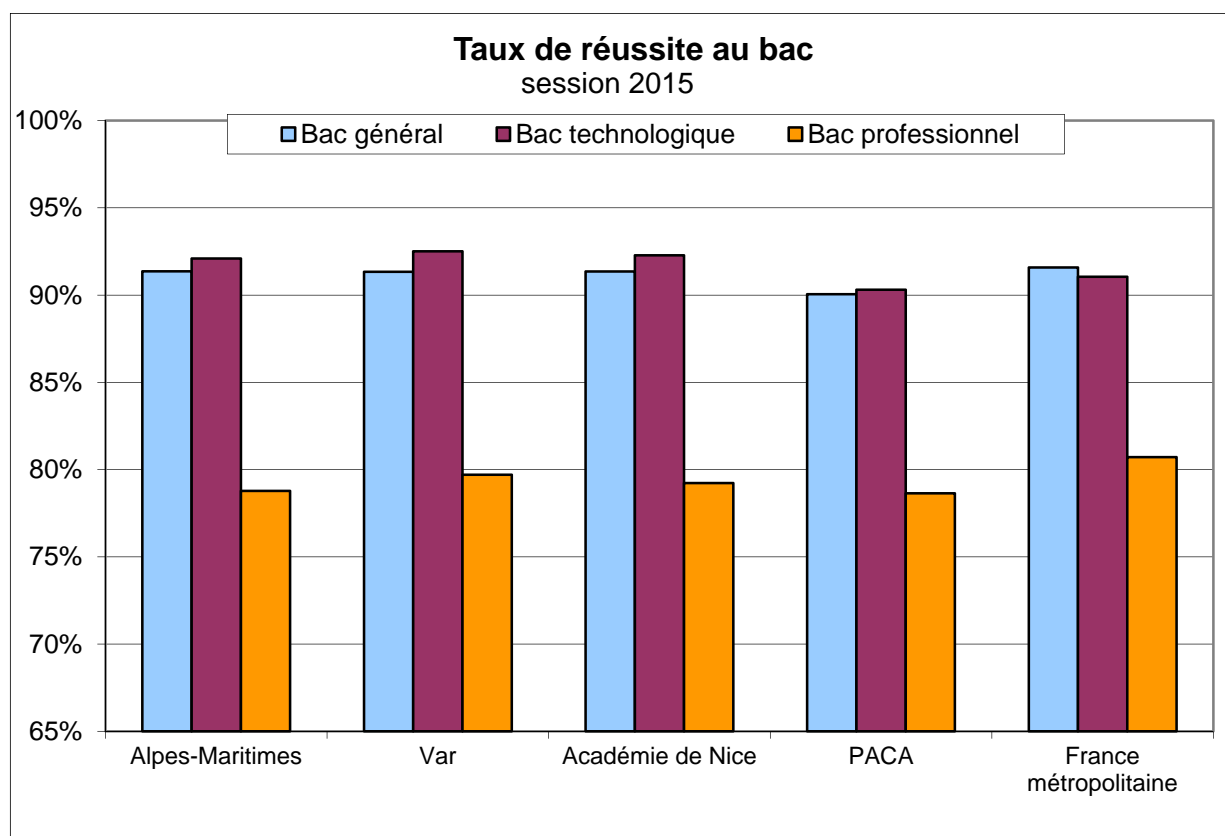
## 1. LE BACCALAUREAT

### ► Les effectifs et le taux de réussite par type de baccalauréat

Tableau 1 – Académie de Nice : le nombre de candidats présents et admis et le taux de réussite par type de bac, session 2015 (source DEPP)

	Bac général			Bac technologique			Bac professionnel			Total		
	Présents	Admis	Taux de réussite	Présents	Admis	Taux de réussite	Présents	Admis	Taux de réussite	Présents	Admis	Taux de réussite
Alpes-Maritimes	5 974	5 458	91,4%	2 188	2 015	92,1%	2 893	2 279	78,8%	11 055	9 752	88,2%
Var	5 054	4 616	91,3%	1 868	1 728	92,5%	2 784	2 219	79,7%	9 706	8 563	88,2%
Académie de Nice	11 028	10 074	91,3%	4 056	3 743	92,3%	5 677	4 498	79,2%	20 761	18 315	88,2%
PACA	26 211	23 602	90,0%	10 426	9 415	90,3%	15 163	11 924	78,6%	51 800	44 941	86,8%
France métropolitaine	334 293	306 144	91,6%	130 751	119 047	91,0%	209 424	169 031	80,7%	674 468	594 222	88,1%

Graphique 1 – Académie de Nice : le taux de réussite selon le type de bac, session 2015 (source DEPP)

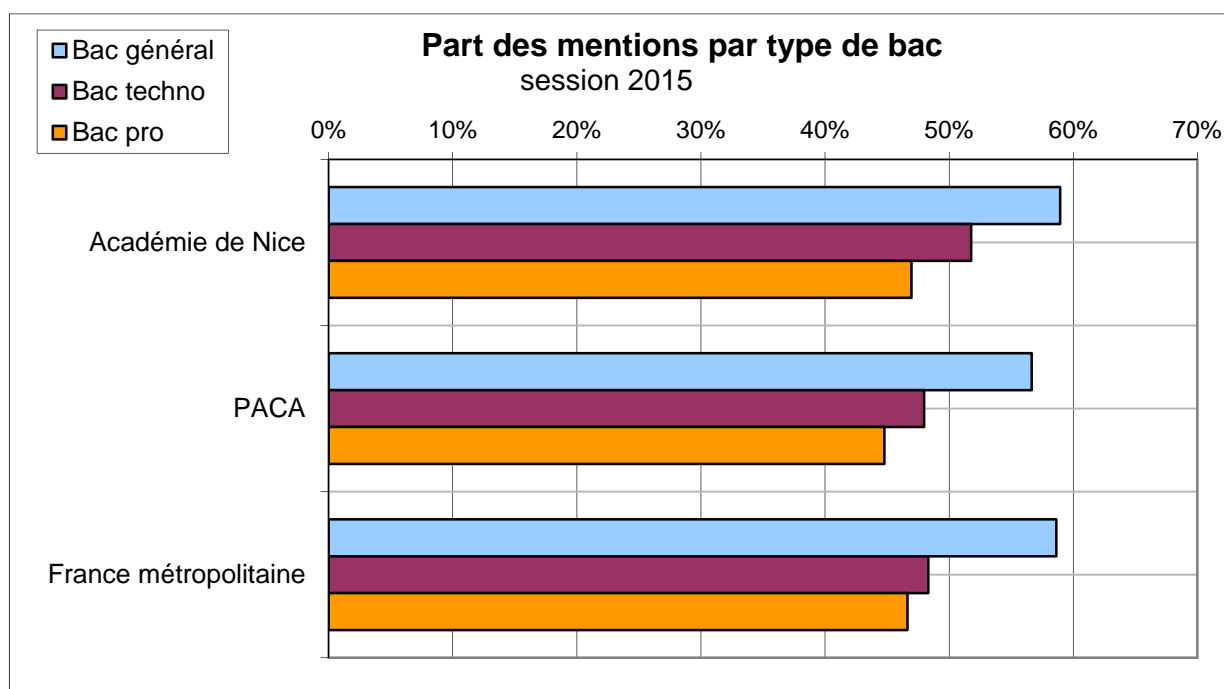


► **Les bacheliers avec mention**

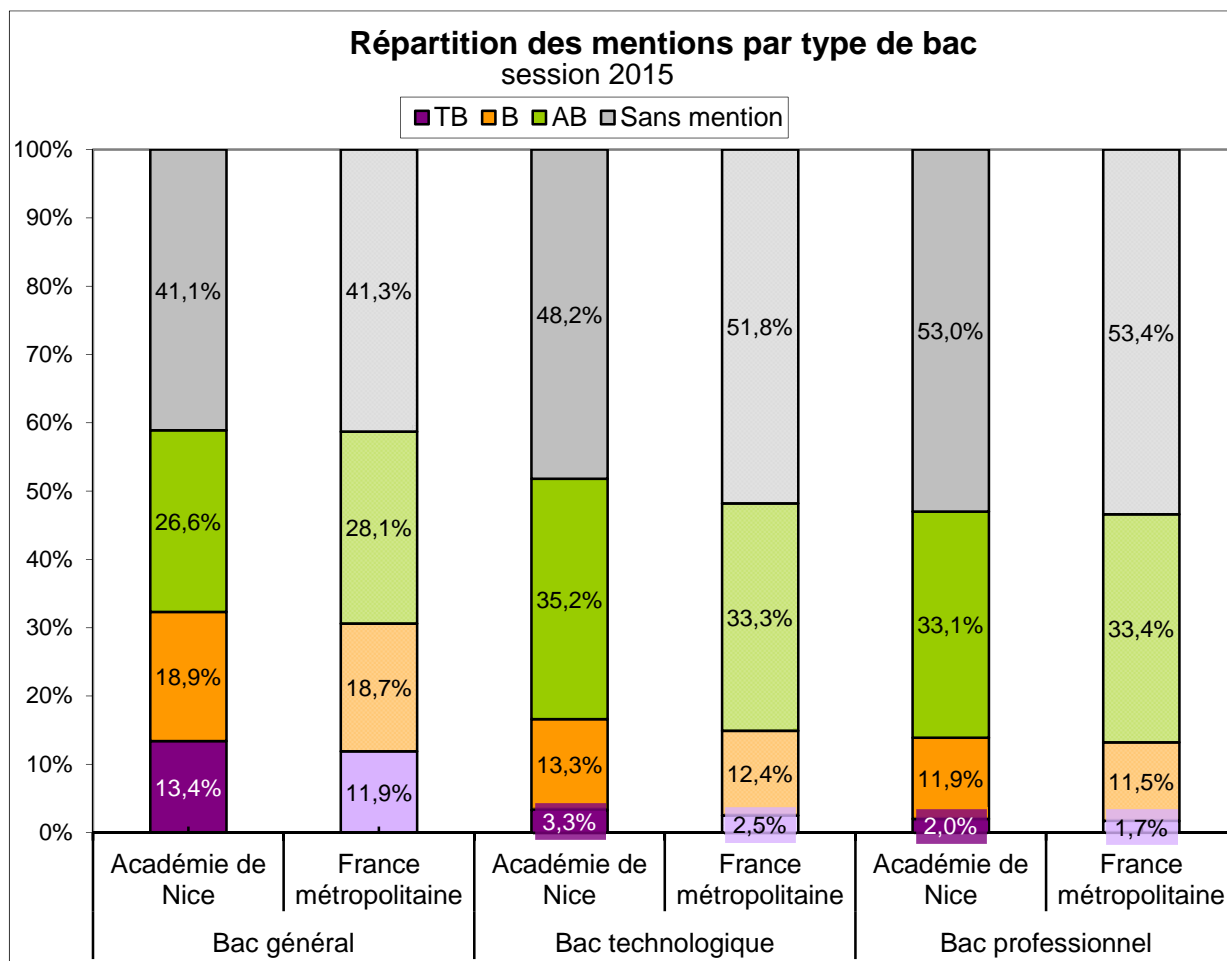
Tableau 2 – Académie de Nice : les effectifs de bacheliers avec mention et la part des mentions par type de bac, session 2015 (source DEPP)

	Bac général		Bac technologique		Bac professionnel		Total	
	Effectifs	Part des mentions	Effectifs	Part des mentions	Effectifs	Part des mentions	Effectifs	Part des mentions
Alpes-Maritimes	3 323	60,9%	1 047	52,0%	1 087	47,7%	5 457	56,0%
Var	2 615	56,7%	891	51,6%	1 025	46,2%	4 531	52,9%
Académie de Nice	5 938	58,9%	1 938	51,8%	2 112	47,0%	9 988	54,5%
PACA	13 369	56,6%	4 517	48,0%	5 339	44,8%	23 225	51,7%
France métropolitaine	179 516	58,6%	57 513	48,3%	78 828	46,6%	315 857	53,2%

Graphique 2 – Académie de Nice : les effectifs de bacheliers avec mention et la part des mentions par type de bac, session 2015 (source DEPP)



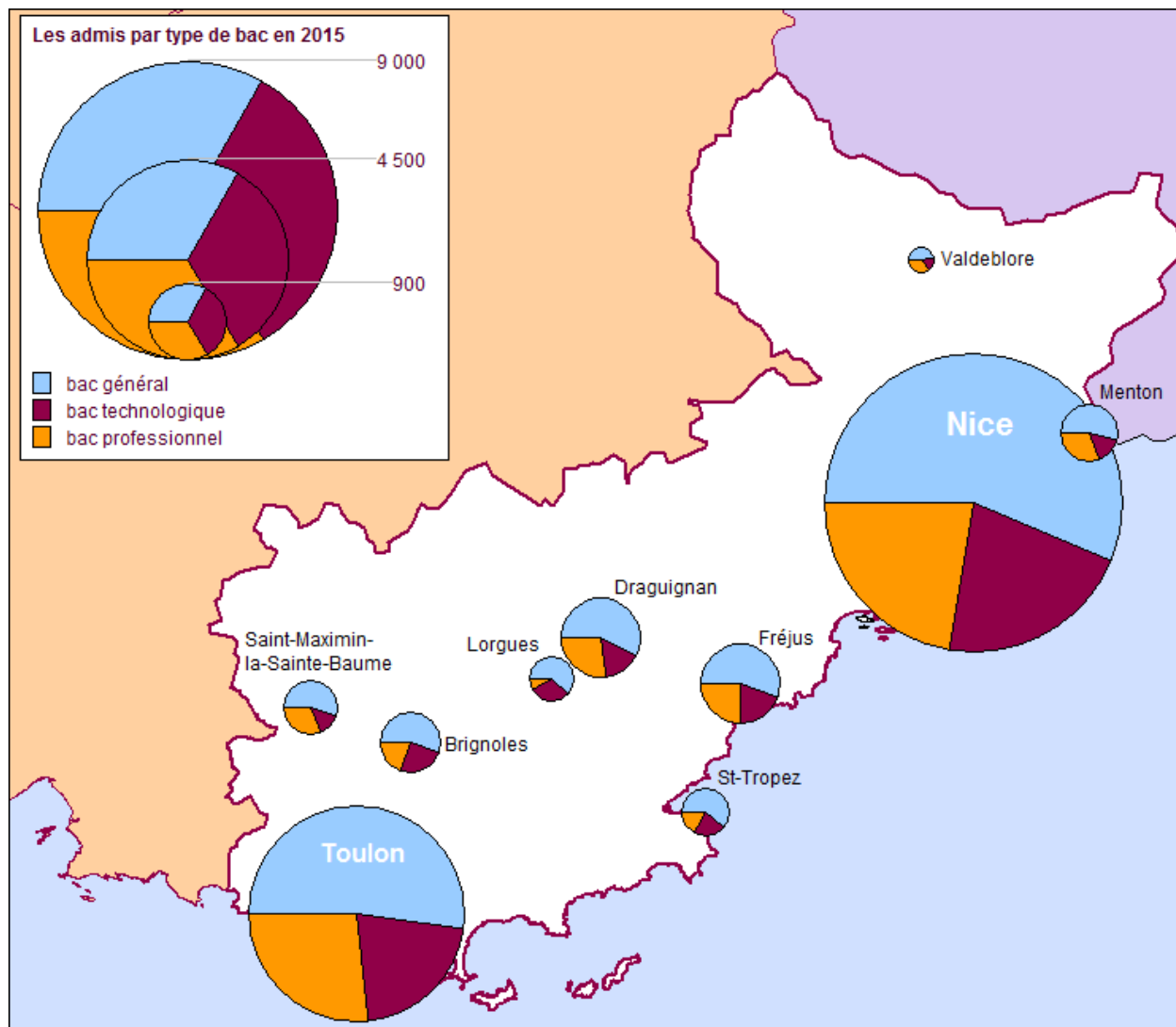
Graphique 3 – Académie de Nice : la répartition des mentions par type de bac, session 2015 (source DEPP)





## ► Les bacheliers par commune

Carte 1 – Académie de Nice : la répartition des bacheliers selon le type de bac et l’implantation de l’établissement de préparation en 2015 (source DEPP)



## 2. LES NEO-BACHELIERS

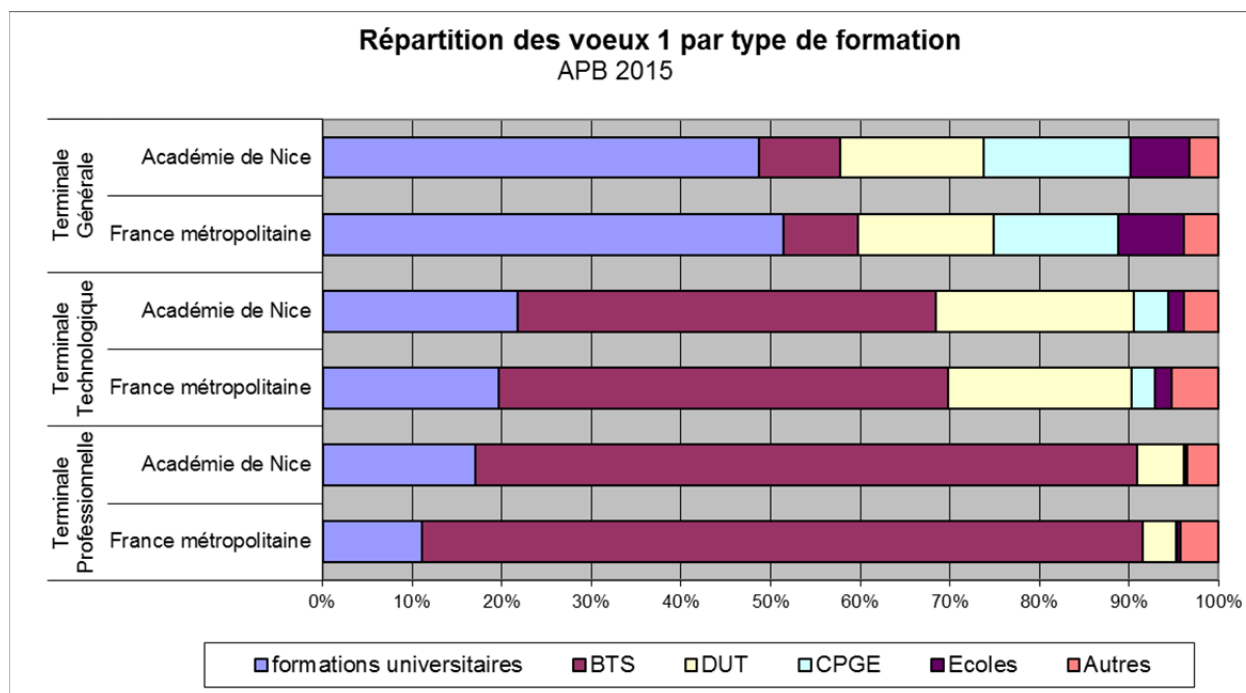
### ► Les vœux de rang 1 de poursuite d'études des candidats en terminale par type de bac et de formation

Tableau 3 – Académie de Nice : le taux de vœux de rang 1 de poursuite d'études des candidats en terminale, par type de bac et de formation (source APB 2015)

Nombre de vœux 1 formulés dans APB par les candidats en terminale		Terminale générale	Terminale technologique	Terminale professionnelle	Toutes terminales confondues
total	Académie de Nice	10 280	3 515	2 427	16 222
	France métropolitaine	326 101	117 371	97 667	541 139
répartition en % du total :					
Formations universitaires	Académie de Nice	48,7%	21,8%	17,1%	38,2%
	France métropolitaine	51,4%	19,6%	11,1%	37,3%
BTS - BTSA DTS - DMA	Académie de Nice	9,0%	46,6%	73,8%	26,8%
	France métropolitaine	8,3%	50,1%	80,5%	30,4%
DUT	Académie de Nice	16,1%	22,1%	5,2%	15,8%
	France métropolitaine	15,2%	20,6%	3,7%	14,3%
CPGE - CPES	Académie de Nice	16,3%	3,8%	0,1%	11,2%
	France métropolitaine	13,9%	2,5%	0,2%	8,9%
Écoles *	Académie de Nice	6,6%	1,8%	0,2%	4,6%
	France métropolitaine	7,4%	2,0%	0,3%	4,9%
Autres *	Académie de Nice	3,3%	3,9%	3,5%	3,5%
	France métropolitaine	3,9%	5,2%	4,3%	4,2%

\* Voir lexique, rubrique APB

Graphique 4 – Académie de Nice : la répartition des vœux de rang 1 des candidats en terminale, par type de bac et de formation (source APB 2015)

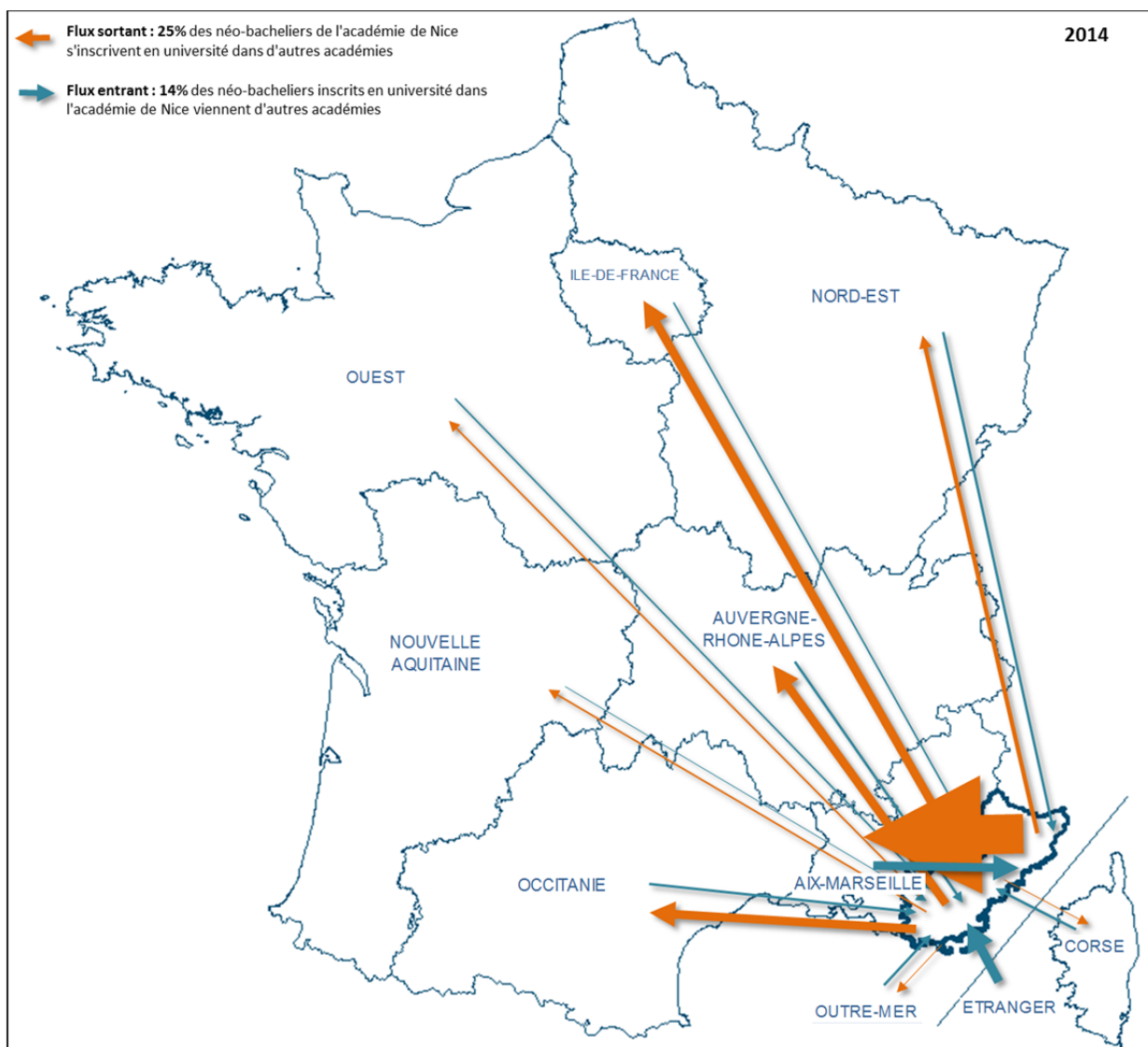


## ► L'attractivité géographique

Tableau 4 – Académie de Nice : la provenance des néo-bacheliers (session 2014) inscrits en université ou établissements assimilés de l'académie en 2014-2015 et la destination des néo-bacheliers de l'académie (session 2014) inscrits en université ou établissements assimilés en 2014-2015 (source SIES)

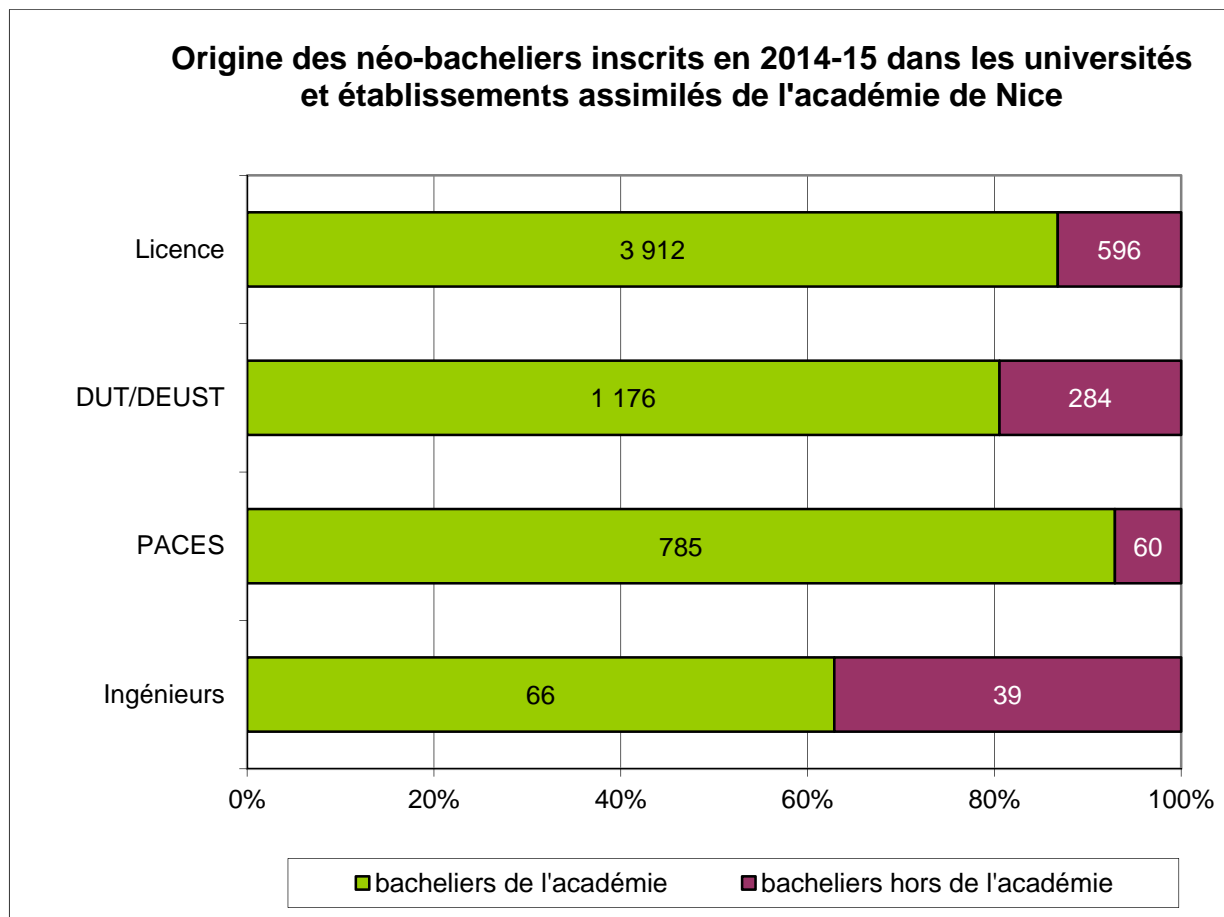
Provenance/Destination	Effectifs des néo-bacheliers inscrits dans les universités de l'académie de Nice selon leur académie d'obtention du bac	Effectifs des néo-bacheliers ayant obtenu le bac dans l'académie de Nice selon l'académie de leur université d'inscription
Académie d'Aix-Marseille	248	1 094
Auvergne-Rhône-Alpes	70	251
Occitanie	68	239
Île-de-France	52	238
Nord-Est	76	98
Nouvelle Aquitaine	27	46
Ouest	49	46
Corse	71	7
Outre-Mer	60	5
Étranger	258	0
<b>Sous-total Entrants</b>	<b>979</b>	
<b>Sous-total Sortants</b>		<b>2 024</b>
Académie de Nice	5 939	5 939
<b>Total néo-bacheliers</b>	<b>6 918</b>	<b>7 963</b>

**Carte 2 – Académie de Nice : les flux entrants et sortants des néo-bacheliers inscrits dans les universités et établissements assimilés en 2014-2015 (source SIES)**



*La taille des flèches est proportionnelle aux flux étudiants sortants et entrants (pour la définition des flux, se reporter au lexique en fin de document).*

Graphique 5 – Académie de Nice : la répartition pour les principales filières de formation des néo-bacheliers inscrits en 2014-2015 dans les universités et établissements assimilés de l'académie, en fonction de l'académie d'obtention du bac (source SIES)



► **La poursuite d'études des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur**

Tableau 5 – Académie de Nice : le taux d'inscription des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur entre 2010 et 2014 (source SIES)

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>Académie de Nice</b>	73,0%	67,0%	69,7%	69,7%	71,2%
<b>PACA</b>	74,6%	71,4%	69,9%	70,8%	71,0%
<b>France métropolitaine</b>	75,0%	72,0%	69,4%	72,1%	72,2%

Tableau 6 – Académie de Nice : le taux d’inscription des nouveaux bacheliers dans l’enseignement supérieur en 2014 par filières de formation regroupées (source SIES)

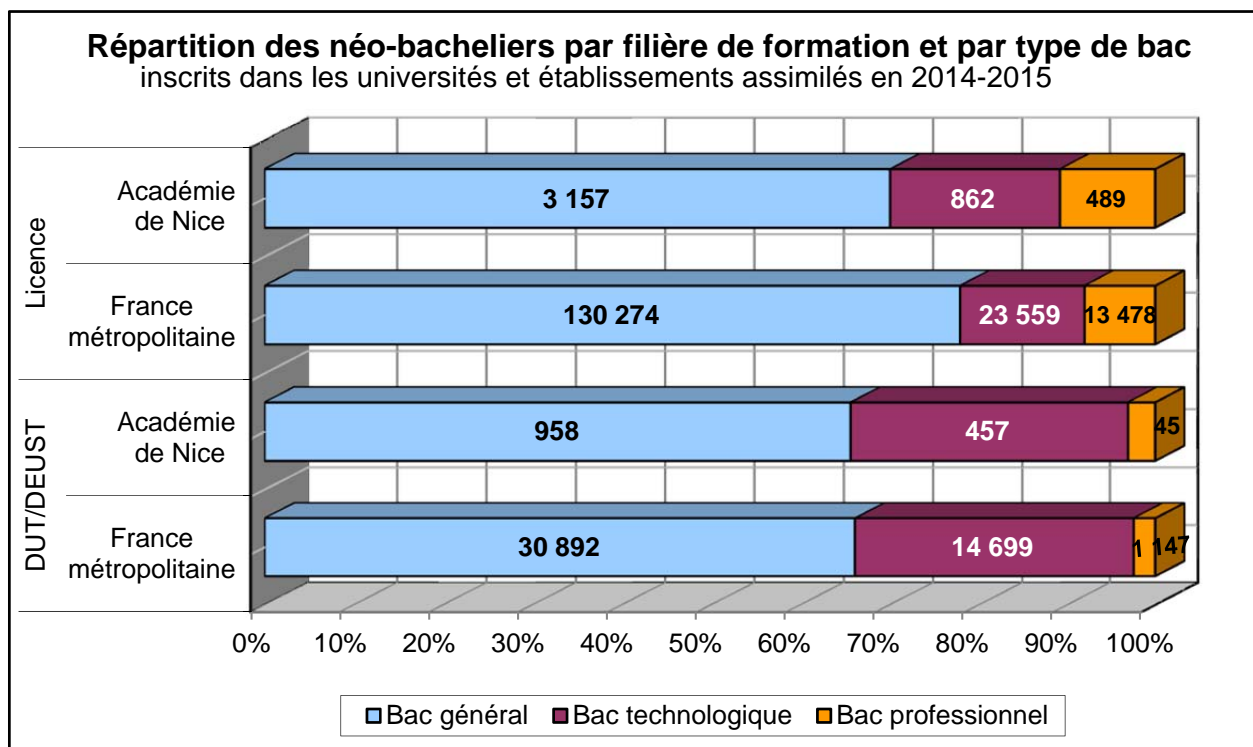
	Taux global	Université (y compris IUT)	IUT	CPGE	STS	Autres formations
Bac général	89,0%	61,5%	10,3%	13,7%	8,2%	5,7%
Bac professionnel	32,5%	11,6%	0,9%	0,0%	20,8%	0,1%
Bac technologique	74,4%	36,4%	11,7%	2,2%	33,2%	2,5%
Ensemble des bacs Académie de Nice	71,2%	43,2%	8,1%	7,8%	16,6%	3,6%
Ensemble des bacs France métropolitaine	72,2%	40,5%	7,5%	6,4%	19,5%	5,2%

### ► La répartition des néo-bacheliers par filière universitaire

Tableau 7 – Académie de Nice : les effectifs par filière de formation et par type de bac des néo-bacheliers inscrits en 2014-2015 dans les universités et établissements assimilés de l’académie (source SIES)

		Licence	DUT/DEUST	PACES	Autres	Total
Bac général	Académie de Nice	3 157	958	808	105	5 028
	France métropolitaine	130 274	30 892	32 466	5 502	199 134
Bac technologique	Académie de Nice	862	457	30	0	1 349
	France métropolitaine	23 559	14 699	1 292	269	39 819
Bac professionnel	Académie de Nice	489	45	7	0	541
	France métropolitaine	13 478	1 147	308	70	15 003
Total	Académie de Nice	4 508	1 460	845	105	6 918
	France métropolitaine	167 311	46 738	34 066	5 841	253 956

Graphique 6 – Académie de Nice : la répartition par filière de formation et par type de bac des néo-bacheliers inscrits en 2014-2015 en licence et DUT/DEUST (source SIES)





### 3. LES EFFECTIFS D'INSCRITS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

#### ► Les CPGE et les formations préparant à un diplôme de niveau III

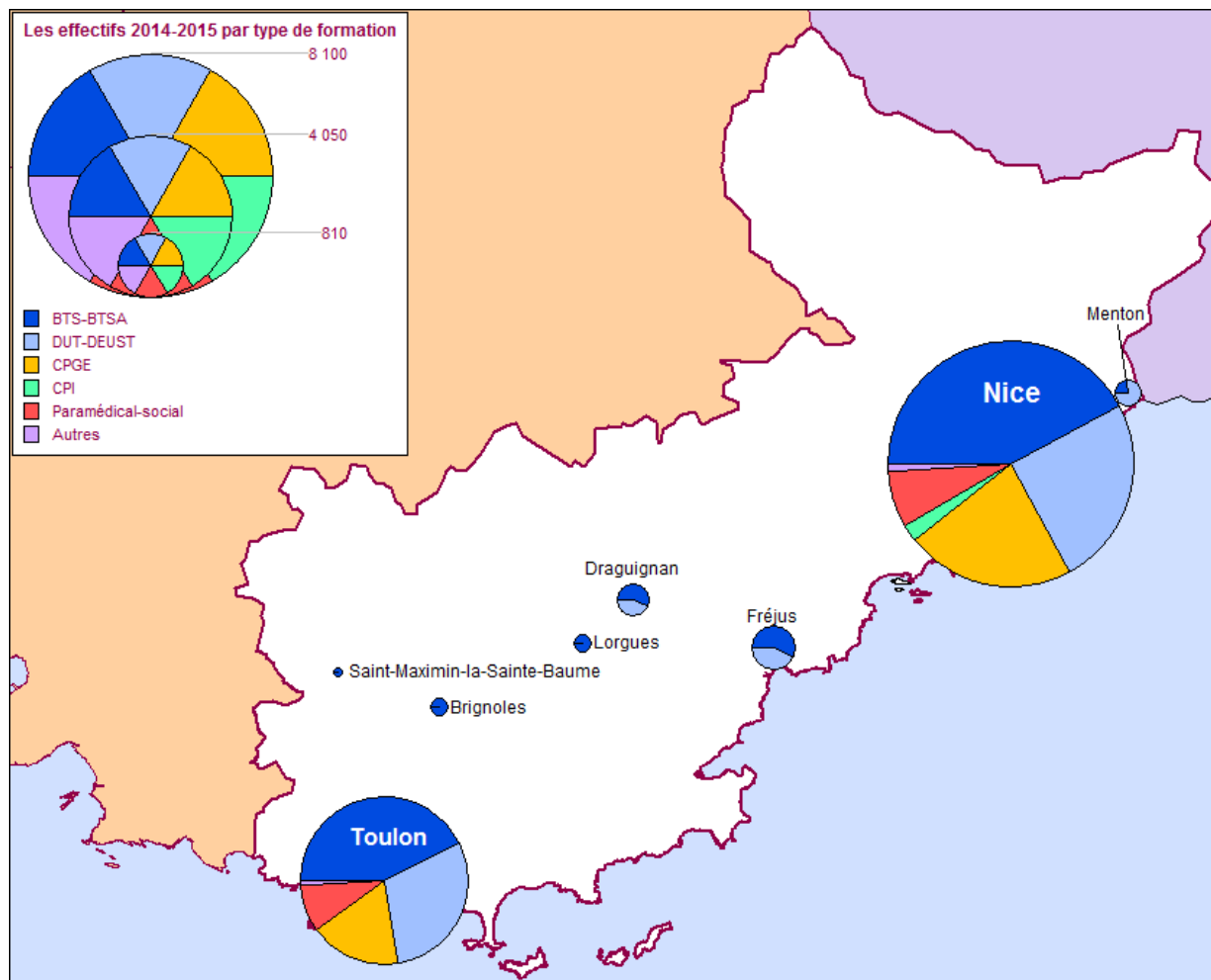
- *La répartition des effectifs étudiants par type de formation*

Tableau 8 – Académie de Nice : la répartition des effectifs selon la localisation de la formation et par type de formation (CPGE-CPI et formations préparant à un diplôme de niveau III) en 2014-2015 (sources DEPP, SIES)

Département	Implantation	BTS BTSA	DUT DEUST	CPGE	CPI	Paramédical Social	Autres (Arts...)	Total
Alpes- Maritimes	Menton	35	117					152
	Nice	3 412	1 999	1 784	199	597	87	8 078
	* non localisé	16		3				19
	<b>Total</b>	<b>3 463</b>	<b>2 116</b>	<b>1 787</b>	<b>199</b>	<b>597</b>	<b>87</b>	<b>8 249</b>
Var	Brignoles	72						72
	Draguignan	127	94					221
	Fréjus	228	169					397
	Lorgues	80						80
	Saint-Maximin-la- Sainte-Baume	17						17
	Toulon	1 782	1 230	736		373	50	4 171
	* non localisé	9						9
	<b>Total</b>	<b>2 315</b>	<b>1 493</b>	<b>736</b>		<b>373</b>	<b>50</b>	<b>4 967</b>
<b>Académie de Nice</b>	<b>5 778</b>	<b>3 609</b>	<b>2 523</b>	<b>199</b>	<b>970</b>	<b>137</b>	<b>13 216</b>	
<b>PACA</b>	<b>16 670</b>	<b>7 934</b>	<b>5 914</b>	<b>477</b>	<b>3 311</b>	<b>474</b>	<b>34 780</b>	
<b>France métropolitaine</b>	<b>236 061</b>	<b>117 565</b>	<b>82 515</b>	<b>10 787</b>	<b>40 010</b>	<b>6 626</b>	<b>493 564</b>	

En 2015-2016, l'offre de formation post-baccalauréat de l'académie comprend une cinquantaine de CPGE, une quarantaine de mentions de licences générales, près de 70 mentions de licences professionnelles, une vingtaine de spécialités de DUT et près de 70 spécialités de BTS.

Carte 3 – Académie de Nice : la répartition des effectifs selon la localisation de la formation et par type de formation (CPGE-CPI et formations préparant à un diplôme de niveau III) en 2014-2015 (sources DEPP, SIES)



### • La répartition géographique

En 2014-2015, l'académie de Nice accueille 38% des effectifs régionaux inscrits dans des formations post-bac.

Les formations post-bacs sont présentes sur une dizaine de sites dont les deux principaux, Nice et Toulon concentrent plus de 90% des effectifs académiques dans les proportions 2/3 pour Nice et 1/3 pour Toulon.

Cette répartition entre les deux départements se vérifie en licence, BTS/BTSA, DUT, CPGE, paramédical et social et écoles d'art, de commerce.

En revanche, la part des étudiants en licence professionnelle est plus importante dans le département du Var (51% des effectifs académiques dont 49% inscrits à Toulon).

Tous les cycles préparatoires intégrés des écoles d'ingénieurs se situent à Nice.

► Les effectifs par année de formation de bac+1 à bac+3

Tableau 9 – Académie de Nice : les effectifs d'inscrits en 2014-2015 dans l'enseignement supérieur, par type de formation et par année d'études et leur répartition (sources DEPP, SIES)

	Effectifs				Répartition	
	Bac+1	Bac+2	Bac+3	Total	Académie de Nice	France métropolitaine
Licence (hors LP)	8 631	3 673	3 439	15 743	41,8%	42,4%
Licence professionnelle	0	0	1 366	1 366	3,6%	3,5%
BTS - BTSA	3 128	2 650	0	5 778	15,4%	15,7%
DUT - DEUST	1 990	1 619	0	3 609	9,6%	7,8%
CPGE	1 318	1 205	0	2 523	6,7%	5,5%
Ingénieur	235	101	559	895	2,4%	4,5%
Santé	1 274	228	245	1 747	4,6%	5,7%
Paramédical - Social	1 334	1 223	1 283	3 840	10,2%	9,0%
Comptabilité - Commerce	489	474	818	1 781	4,7%	3,6%
Diplôme d'IEP	0	0	0	0	0,0%	0,7%
Arts	116	121	70	307	0,8%	1,3%
Autres	32	0	0	32	0,1%	0,4%
<b>Total</b>	<b>18 547</b>	<b>11 294</b>	<b>7 780</b>	<b>37 621</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

## ► Le recrutement en cycle d'ingénieurs

Tableau 10 - Académie de Nice : les caractéristiques des nouveaux étudiants en cycle d'ingénieur en 2014-2015 selon leur filière d'origine (source SIES)

Filière d'origine	Effectif	Répartition en %						Part d'étudiants ayant une origine sociale favorisée (%)*	Part de femmes (%)	Part d'étudiants en contrat d'apprentissage (%)
		Type d'école d'ingénieur			Série du bac					
		Écoles publiques sous tutelle du MENESR	Écoles publiques autres ministères	Écoles privées	S	STI2D -STL	Autre			
<b>CPGE</b>	167	53,3%	-	46,7%	87,4%	2,4%	10,2%	43,7%	24,6%	-
<b>CPI</b>	77	77,9%	-	22,1%	100%	-	-	42,9%	15,6%	-
<b>DUT</b>	95	95,8%	-	4,2%	87,4	7,4%	5,3%	38,9%	20,0%	25,3%
<b>Licence</b>	18	100,0%	-	-	88,9%	5,6%	5,6%	38,9%	38,9%	-
<b>BTS</b>	6	100,0%	-	-	66,7%	16,7%	16,7%	33,3%	-	33,3%
<b>Autre voie d'accès **</b>	57	93,0%	5,3%	1,8%	87,7%	5,3%	7,0%	47,4%	29,8%	3,5%

\* Étudiants dont les parents sont classés dans la PCS « Professions libérales, cadres supérieures, enseignants ».

\*\* Hors diplômés étrangers.

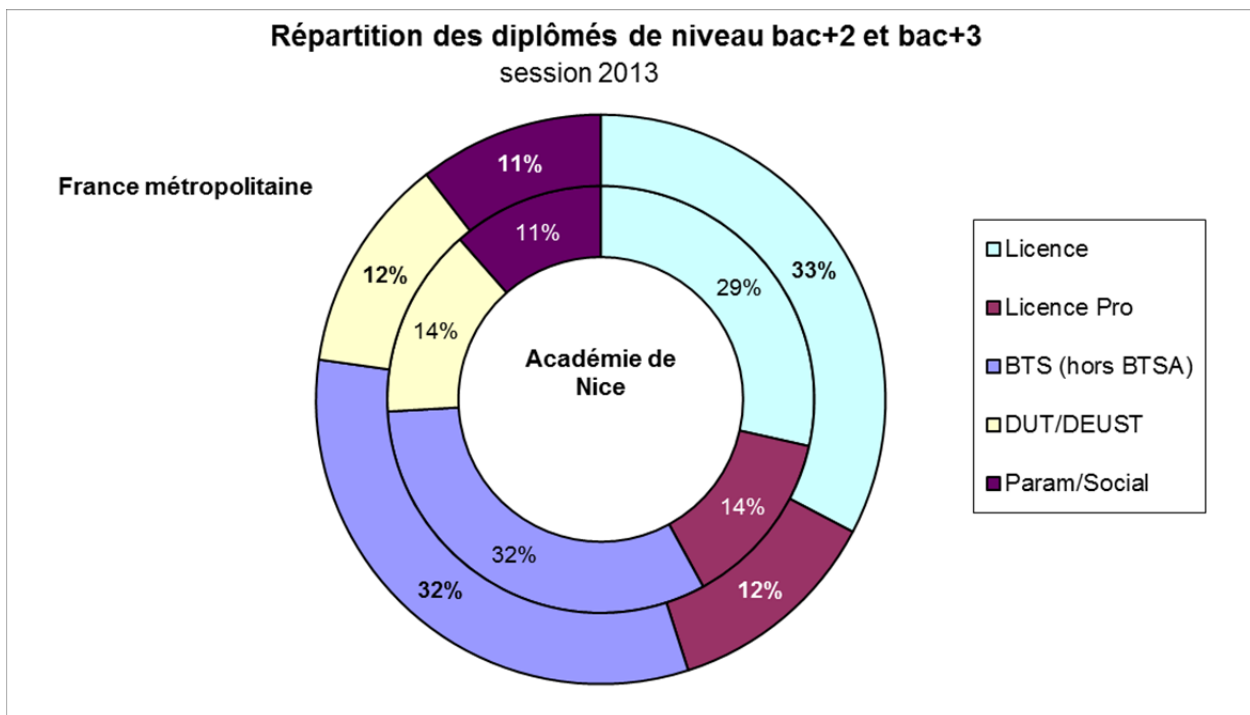
## 4. LES DIPLOMES POST-BACCALAUREAT

### ► Les diplômés dans les principales formations bac+2 et bac+3

Tableau 11 – Académie de Nice : le nombre de diplômés 2013 dans les principales formations bac+2 et bac+3 (sources DEPP, SIES)

	Licence	Licence pro	BTS (hors BTSA)	DUT/DEUST	Param/Social
Académie de Nice	2 803	1 329	3 152	1 418	1 129
PACA	8 150	3 424	9 123	3 248	3 309
France métropolitaine	120 892	46 507	115 553	47 726	41 684

Graphique 7 – Académie de Nice : la répartition des diplômés 2013 de niveau bac+2 et bac+3 (sources DEPP, SIES)



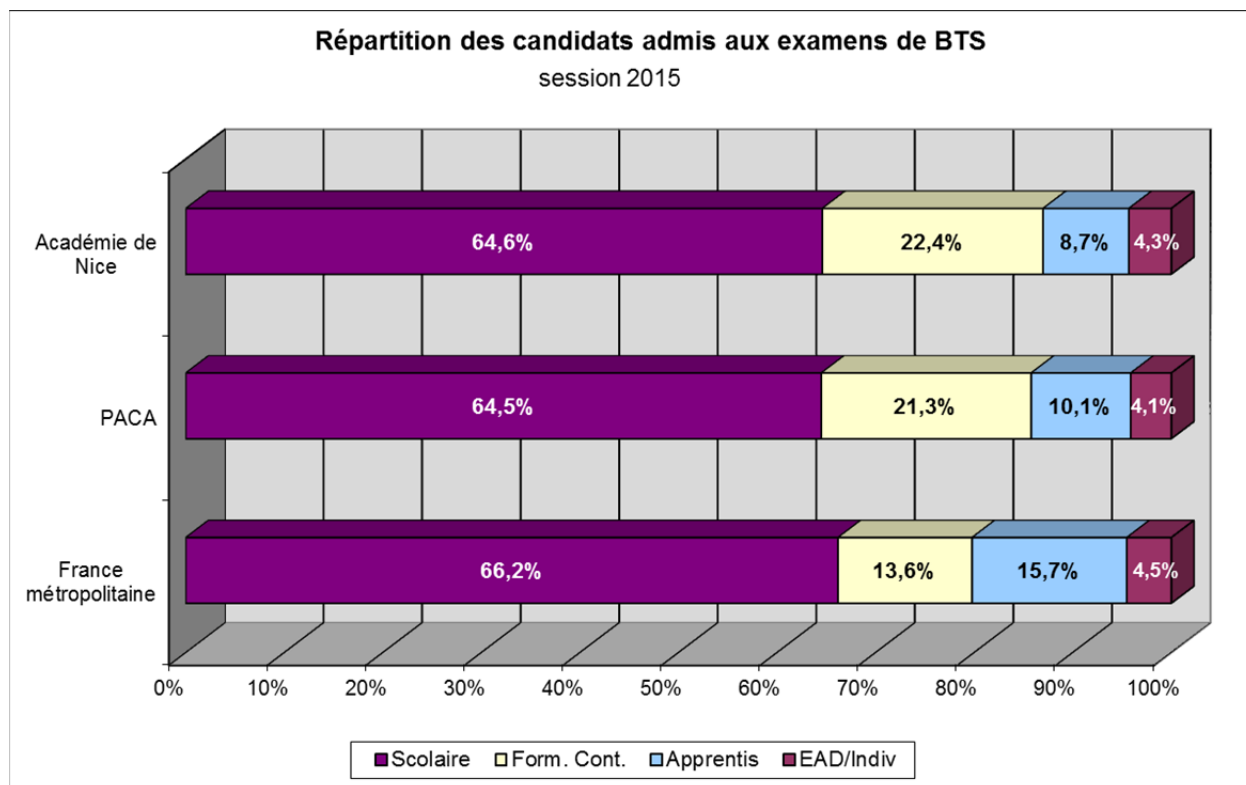
## ► Les BTS

### • Les diplômés selon le mode de formation

Tableau 12 – Académie de Nice : les effectifs des candidats admis à l'examen de BTS selon le mode de formation, session 2015 (source DEPP)

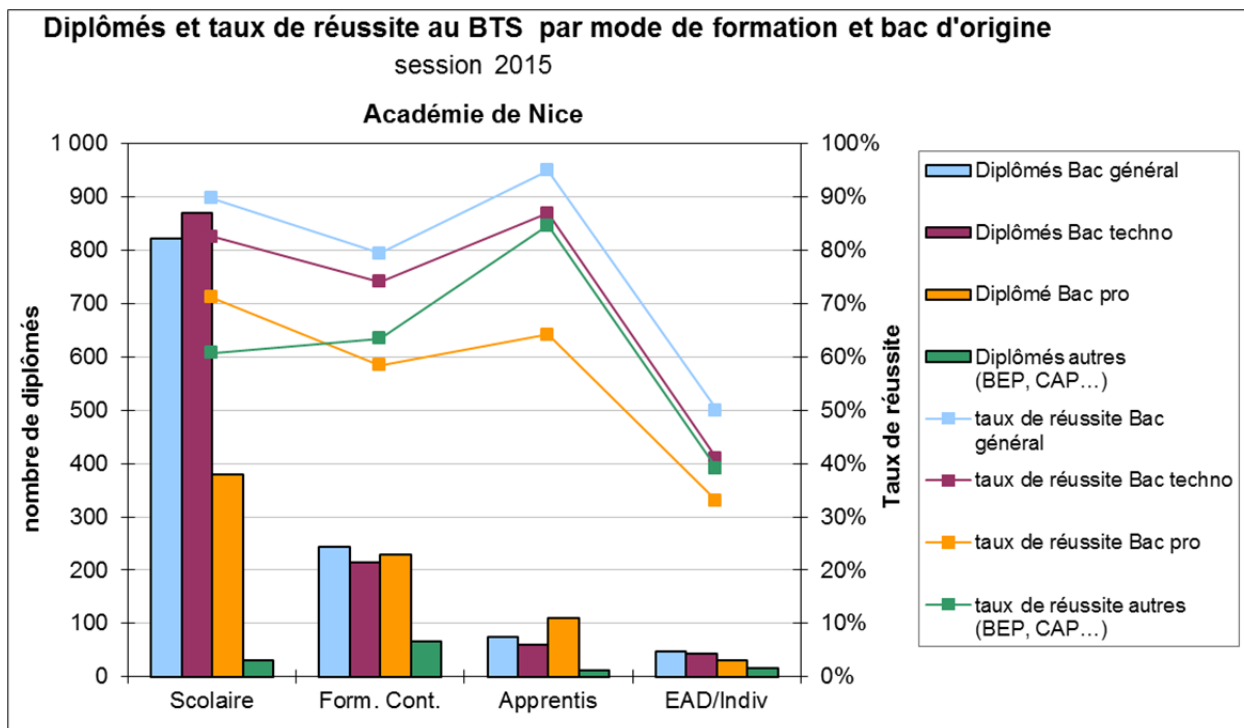
		Scolaire	Formation continue	Apprentis	EAD/indiv	Total admis	Taux de réussite
Académie de Nice	Effectif	2 170	754	293	146	3 363	75,4%
	Répartition	64,6%	22,4%	8,7%	4,3%	100,0%	
PACA	Effectif	6 008	1 987	941	383	9 319	74,1%
	Répartition	64,5%	21,3%	10,1%	4,1%	100,0%	
France métropolitaine	Effectif	85 825	17 671	20 306	5 857	129 659	74,5%
	Répartition	66,2%	13,6%	15,7%	4,5%	100,0%	

Graphique 8 – Académie de Nice : la répartition des candidats admis à l'examen de BTS selon le mode de formation, session 2015 (source DEPP)



- **Les taux de réussite (hors BTSA)**

Graphique 9 – Académie de Nice : le taux de réussite au BTS par mode de formation et selon le bac d'origine, session 2015 (Source DEPP)



Dans la voie scolaire, les diplômés de BTS titulaires d'un bac technologique sont les plus nombreux. Le taux de réussite des bacheliers généraux dépasse les 90% dans les formations scolaires et en apprentissage. Les meilleurs taux de réussite sont obtenus par les titulaires de bac généraux qui préparent leur BTS en apprentissage.

Dans l'académie de Nice, les taux de réussite au BTS sont supérieurs aux taux nationaux sauf pour les diplômés du bac général ayant préparés leur BTS par la voie scolaire ou en formation continue.

## 5. L'INSERTION PROFESSIONNELLE

### ► Les diplômés de BTS et autres formations de niveau III

Tableau 13 – Académie de Nice : l'insertion professionnelle des diplômés 2014 de BTS et autres formations de niveau III (source DEPP)

	Taux d'emploi à 7 mois	Temps plein	Emploi à durée indéterminée	Cadre, profession intermédiaire
Enquête IVA 2015 Insertion dans la vie active des lycéens	33,9%	81,7%	48,9%	17,5%
Enquête IPA 2015 Insertion professionnelle des apprentis	60,9%	90,5%	58,2%	26,8%

### ► Les diplômés de licences professionnelles

Tableau 14 – Académie de Nice : le taux d'insertion professionnelle à 30 mois des diplômés de licences professionnelles 2012 (enquête 2014) par domaine disciplinaire (source SIES)

	Droit, économie, gestion	Lettres, langues, arts	Sciences humaines et sociales	Sciences, technologies et santé
Académie de Nice	91%	ns	77%	86%

*ns : Donnée non significative (nombre de répondants inférieur à 30)*

*Nombre de réponses : 425 ; taux régional de réponses : 75%*



## 6. LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

### ► L'apprentissage dans l'enseignement supérieur

Tableau 15 – Académie de Nice : la répartition des apprentis 2015-2016 préparant un diplôme de niveaux II et III (source DEPP)

	Diplômes de niveau II			Diplômes de niveau III			Total niv II+III	Total apprentis du supérieur	% niv II+III des apprentis du supérieur
	Licence LMD	Licence pro	Autres dipl.	BTS/ BTSA	DUT	Autres dipl.			
Académie de Nice	22	177	92	758	284	172	1 505	2 259	66,6%
Région PACA	22	523	524	2 786	549	598	5 002	7 090	70,6%
France métropolitaine	1 380	14 925	7 770	58 749	5 778	6 995	95 597	141 506	67,6%

En 2015-2016, l'académie de Nice compte 2 259 apprentis dans l'enseignement supérieur, soit 32% des effectifs régionaux.

66,6% des apprentis préparent un diplôme de niveaux II et III dont 52,6% un BTS/BTSA (France 41,5).

### ► La formation continue

Les établissements de l'académie ont délivré, en 2014, 944 diplômes nationaux en formation continue dont 33,9 % de niveau bac+3 (France : 49,1 %) et 2,9 % de niveau bac+2 (France : 7,5 %).

### ► La VAE

Tableau 16 – Académie de Nice : les bénéficiaires de la VAE en 2014 pour tout ou partie de diplômes de niveau II ou III (sources DEPP)

	DUT/DEUST	Licence et licence professionnelle
Académie de Nice	5	63
Région PACA	6	154
France métropolitaine	98	1 544



### LEXIQUE

#### Admission post-bac (APB)

Dans le tableau 3, l'extraction d'APB ne concerne que les **vœux de rang 1** exprimés par les candidats scolarisés en terminale dans l'académie considérée, à la fin de la procédure normale en 2015.

Les « **Formations universitaires** » comptabilisent les vœux d'inscription en L1, en première année commune aux études de santé (PACES), en Cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles (CUPGE), DEUST, DU (hors DUT et écoles d'ingénieur).

Les « **Écoles** » regroupent les formations dispensées dans les écoles supérieures d'architecture, de commerce, d'art et les formations d'ingénieurs dont les classes préparatoires intégrées.

La rubrique « **Autres** » regroupe les mises à niveau (en arts appliqués, en hôtellerie, etc.), les formations conduisant au diplôme de comptabilité et de gestion (DCG), les formations paramédicales et sociales, les formations professionnelles autres que BTS et DUT (dans le domaine de la mer, du transport logistique...), les mentions complémentaires, etc.

#### Apprentissage

L'apprentissage (Code du travail – 6<sup>e</sup> partie - Livre II) est une forme d'éducation alternée qui a pour but de donner à des jeunes de 16 à 25 ans une formation générale, théorique et pratique en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme ou un titre à finalité professionnelle enregistré au répertoire national des certifications professionnelles.

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier, à durée déterminée, conclu entre l'apprenti et l'employeur.

#### Attractivité géographique – Enquête CEREQ

L'enquête du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) fait référence à la publication *Net.doc.160* « Mobilités interrégionales des jeunes diplômés » (M. Vignale, juin 2016), et au *Bref du CEREQ n°347*, juin 2016 : « Mobilités interrégionales de jeunes diplômés du supérieur : qui forme pour qui ? ».

#### Baccalauréat

**Les effectifs** pris en compte sont les candidats présents et admis par type de bac (y compris les séries agricoles) par académie, région et pour la France métropolitaine. Tous les candidats sont pris en compte quel que soit leur régime d'inscription : scolaire, en apprentissage, en formation continue, en individuel et/ou par l'enseignement à distance (EAD).

**Le taux de réussite** est calculé en rapportant le nombre d'admis au nombre de candidats présents. Est considéré comme présent à l'examen tout candidat qui a participé au moins à une épreuve.

**Les bacheliers** sont localisés par commune selon l'implantation de l'établissement préparant les élèves au baccalauréat. Les candidats libres sont comptabilisés selon leur département d'inscription

**Les mentions** : sont comptabilisés les effectifs (et le taux de réussite avec mention) par type de bac à la session 2015, par département, académie, région et pour la France métropolitaine.

#### Effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur

Il s'agit des effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements et les formations de l'enseignement supérieur, recensés dans les systèmes d'information et enquêtes du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, des ministères en charge de l'Agriculture, de la Pêche, de la Santé et des Sports. Le regroupement des sources peut entraîner, à la marge, la présence de doubles comptes car certains étudiants peuvent s'inscrire à plusieurs formations sans être repérés du fait de l'absence d'identifiant unique.

Le **brevet de technicien supérieur (BTS)** est un diplôme préparé dans les sections de techniciens supérieurs dans les établissements publics ou privés du ministère en charge de l'éducation nationale et des autres ministères. Les BTSA sont toujours comptabilisés avec les effectifs de BTS mais non dans les taux de réussite de BTS.

Les **classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)** préparent les élèves dans les établissements publics ou privés du ministère en charge de l'éducation nationale et des autres ministères selon 3 voies (scientifique, littéraire et économique).

Les **cycles préparatoires intégrés des écoles d'ingénieurs (CPI)** comprennent notamment les effectifs des formations préparatoires des UT, INP, Polytech'... Ils sont comptabilisés avec les ingénieurs dans le tableau des effectifs de formation de bac+1 à bac+3.

Le **DUT/DEUST** intègre aussi les diplômes nationaux de technologie spécialisée (DNTS).

Les **formations paramédicales et sociales** regroupent les effectifs des diplômés d'État de conseiller en économie sociale et familiale (DCESF), des diplômés de technicien supérieur (DTS) et des diplômés paramédicaux et sociaux de niveau III, la rubrique « **Autres** » recouvre des formations diverses telles que des formations d'arts (diplôme des métiers d'art - DMA, années communes diplôme national d'arts et techniques/diplôme national supérieur d'expression plastique - DNA/DNSEP, etc.), les formations de Paris-Dauphine et la formation de premier clerc de notaire.

## Flux entrants

Ils correspondent au pourcentage des néo-bacheliers ayant eu leur baccalauréat à la session N en France (toutes régions/académies confondues) et s'inscrivant dans un établissement universitaire de la région/académie concernée durant l'année universitaire N-N+1.

## Flux sortants

Ils correspondent au pourcentage des néo-bacheliers ayant eu leur baccalauréat dans la région/académie concernée à la session N et s'inscrivant dans un établissement universitaire d'une autre région/académie l'année universitaire N-N+1.

## Formation continue

La formation continue s'adresse (1) aux personnes (salariés, demandeurs d'emploi, professions libérales, etc.) ayant interrompu leurs études et désireuses d'acquérir ou de développer une qualification, de valoriser leur expérience professionnelle ; (2) aux employeurs (privés ou publics) souhaitant développer les compétences de leurs salariés.

Les données présentées concernent les universités (y compris les IUT et écoles internes), les écoles d'ingénieurs rattachées et indépendantes (UT, INP, INSA, ENI, écoles centrales, ENSAM) et les autres établissements (IEP Paris, INALCO, EPHE, ENS, ENS Lumière et ENSATT). Les diplômés du CNAM sont comptabilisés en Île-de-France, les diplômes étant délivrés par le CNAM Paris.

## Formation tout au long de la vie

La formation tout au long de la vie recouvre la formation par apprentissage, la formation continue et la validation des acquis de l'expérience (VAE).

## Implantation

L'implantation correspond à une unité urbaine hormis pour la région Île-de-France où elle correspond à la commune. L'unité urbaine est un ensemble de communes abritant au moins 2 000 habitants dont aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. Le zonage est établi à partir du recensement de la population par l'Insee en 2010.

## Insertion professionnelle

Le taux d'insertion des diplômés **titulaires d'une licence professionnelle** est défini comme étant la part des diplômés occupant un emploi, quel qu'il soit, sur l'ensemble des diplômés qui sont sur le marché du travail (sont exclus de l'analyse ceux qui sont encore en études et ceux qui sont sans emploi mais déclarent ne pas en chercher).

S'agissant des **diplômés de BTS et autres diplômes de niveau III** sont pris en compte les lycéens, les étudiants et les apprentis qui sont sortis diplômés d'un BTS en 2014. Champ de l'enquête « Insertion dans la vie active des lycéens - IVA » : BTS (71%), BTS agricoles (12 %), DUT (5 %), Diplômes santé-social (5 %), autres titres homologués de niveau III. Champ de l'enquête « Insertion professionnelle des apprentis – IPA » : les sortants des classes terminales de BTS (98 %), de diplôme de technicien supérieur (DTS, 1 %) ou de diplôme des métiers d'arts (DMA, 1 %). Un redressement statistique est opéré pour chaque académie afin de pondérer les résultats selon les taux de réponse à l'enquête.

Les **emplois à durée indéterminée** prennent en compte les contrats à durée déterminée, les emplois de fonctionnaire, les engagés dans l'armée ou les personnes travaillant à leur compte.

### Néo-bacheliers

Il s'agit des bacheliers inscrits dans les universités et établissements assimilés l'année universitaire suivant l'obtention du baccalauréat.

*Attention* : l'implantation de la composante est dans certains cas différente de celle de l'établissement (exemple : les néo-bacheliers inscrits à l'antenne de Tarbes de l'UFR lettres langues et sciences humaines de l'université de Pau sont comptés ici dans l'académie de Toulouse et non pas dans l'académie de Bordeaux).

### Offre de Formation

Le décompte de l'offre des formations universitaires, sur le périmètre étudié, reprend l'ensemble des formations dispensées par chaque établissement. Une même mention (ou dénomination nationale pour certaines vagues) de diplôme est comptabilisée plusieurs fois lorsqu'elle est proposée par des établissements différents.

Le décompte des formations de STS correspond au nombre de spécialités de BTS (avec options) préparés sur le périmètre observé. Les mêmes spécialités enseignées par plusieurs établissements ne sont comptabilisées qu'une seule fois.

Le décompte des CPGE reprend l'ensemble des classes préparatoires, y compris les classes étoilées, présentes sur le périmètre étudié quelle que soit leur spécialité.

### Taux d'inscription des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur

Il s'agit des bacheliers inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur l'année suivant l'obtention du baccalauréat. Un même étudiant pouvant s'inscrire dans plusieurs filières les taux d'accès élémentaires par filière ne sont pas additifs. Les données présentées ici se rapportent non pas à des individus mais à des inscriptions de nouveaux bacheliers dans le supérieur. Les « doubles inscriptions CPGE - université » concernent les bacheliers généraux et constituent la majorité des doubles inscriptions.

Les statistiques présentées ici ne tiennent pas compte des inscriptions dans l'enseignement supérieur en alternance pour les bacs généraux et technologiques (apprentissage et contrat de professionnalisation), ni des bacheliers étudiant dans l'enseignement supérieur à l'étranger, ni des étudiants issus des COM ou ayant obtenu un bac à l'étranger, ou ceux pour lesquels l'académie d'origine est inconnue. L'apprentissage est pris en compte sur le champ des bacheliers professionnels poursuivant en STS.

### Universités et établissements assimilés (au sens de l'enquête « SISE-Université »)

Entrent dans le champ les universités publiques (y compris l'université de Lorraine), l'INP Toulouse et l'IP Grenoble, les universités de technologie, Paris Dauphine, l'INALCO, l'IEP de Paris, l'Institut national universitaire Jean-François-Champollion d'Albi et l'ENSP de Blois ainsi que l'IPG Paris et les COMUE de Grenoble et Paris-Est (s'agissant des néo-bacheliers, le champ d'étude ne couvre pas ces trois établissements).

### VAE

La validation des acquis de l'expérience (VAE) dans l'enseignement supérieur permet de valider des compétences acquises en dehors du système universitaire mais aussi de tout système de formation. Deux dispositifs distincts permettent d'accéder soit à un niveau de l'enseignement supérieur pour poursuivre des études, soit d'obtenir tout ou partie d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Les données présentées concernent ce dernier dispositif et, sauf précision, tous les diplômes délivrés (y compris master et doctorat).



## SIGLES

### A

APB Admission post-bac

### B

Bac Baccalauréat

BTS/BTSA Brevet de technicien supérieur/ Brevet de technicien supérieur agricole

### C

CDI Contrat à durée indéterminée

CFA Centre de formation des apprentis

CNAM Conservatoire national des arts et métiers

COMUE Communauté d'universités et établissements

CPGE Classe préparatoire aux grandes écoles

CPI Cycle préparatoire aux formations d'ingénieur

### D

DCESF Diplôme d'État de conseiller en économie sociale et familiale

DCG Diplôme de comptabilité et de gestion

DEPP Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

DEUST Diplôme d'études universitaires et techniques

DGESIP Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle

DGRI Direction générale de la recherche et de l'innovation

DMA Diplôme des métiers d'arts

DNTS Diplôme national de technologie spécialisée

DNSEP Diplôme national supérieur d'expression plastique

DTS Diplôme de technicien supérieur

DU Diplôme d'université

DUT Diplôme universitaire de technologie

### E

EAD Enseignement à distance

ENI École nationale d'ingénieurs

ENS École nationale supérieure

ENSATT École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre

ENSP École nationale supérieure du paysage

ENSAM École nationale supérieure des arts et métiers

EPHE École pratique des hautes études

### F

FC Formation continue

## I

IEP	Institut d'études politiques
INALCO	Institut national des langues et civilisations orientales
INP	Institut national polytechnique
INSA	Institut national des sciences appliquées
IP	Institut polytechnique
IPG	Institut de physique du globe
IUT	Institut universitaire de technologie

## L

L1	Licence LMD, première année
LIC	Licence
LP	Licence professionnelle

## P

PACES	Première année commune aux études de santé
-------	--

## S

SIES	(Sous-direction des) Systèmes d'information et des études statistiques
SISE	Système d'information sur le suivi de l'étudiant
STS	Section de techniciens supérieurs

## U

UFR	Unité de formation et de recherche
UT	Université de technologie

## V

VAE	Validation des acquis de l'expérience
-----	---------------------------------------







1, RUE DESCARTES  
75231 PARIS CEDEX 05